Janvier 2016 / N°

SOMMAIRE

Etat-civil	Page 3
Noces	Page 4
Vie communale	Pages 5 et 6
Le conseil municipal	Pages 7 à 15
Infos	Pages 16 à 30
Associations	Pages 31 à 49
La Nouvelle République 2015	Pages 50 à 59
Evènements 2016	Page 60

Edito

A l'aube de la nouvelle année le moment est venu de vous informer des principales réalisations effectuées par l'équipe municipale au cours de l'année 2015 :

- Elaboration du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).
- Elaboration d'aménagement des bâtiments recevant du public ADAP (Agenda d'accessibilité programmé).
- Remplacement au gîte communal du carrelage de la cuisine et de son ameublement.

- Installation d'une borne électrique pour voitures.
- Travaux de voirie comme chaque année.
- Pose de trottoirs rue du Bois Rouge avec aménagement piétonnier.
- Réfection de la charpente de la classe en prolongement du préau.
- Installation de l'agence postale à la mairie.

Sur ces investissements, l'Etat se désengage pour tout ce qui concerne l'urbanisme, les rythmes scolaires, tout en diminuant certaines dotations.

Le projet d'assainissement à Chantereine et La Pointe est toujours en réflexion, la réforme territoriale, objet de beaucoup d'interrogations ces derniers mois, étant devenue une des principales préoccupations des élus.

L'année 2016 s'annonce sous le signe de l'intercommunalité avec la réforme territoriale appelée loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). La possible fusion de communautés de communes, les redécoupages territoriaux, les transferts de compétences, la mutualisation des services, voilà ce qui nous attend pour les prochains mois.
Je tiens à remercier tous les employés municipaux qui œuvrent pour la commune, ainsi que les divers intervenants qui assurent auprès des enfants de l'école le temps périscolaire.
Je remercie également l'ensemble des associations qui animent notre village toute l'année.

Toute l'équipe municipale vous souhaite ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et beaucoup de réussite pour 2016.

Le maire,
Jean Bois

Etat-civil

Naissances

Maude LOIRET	15 janvier
Sacha FERDOELLE	31 mai
Thalya PICHON	3 juin
Thiméo RIBOT	27 août
Ambre AUDAX HURÉ	3 novembre
Mathilde DELESNÉRAC-DEMÉNIVILLE	15 novembre
Nolan GANGNEUX	26 novembre

Mariages

MARIN Morgan et GUILLOT Alice	5 septembre

Décès

RABAULT Christian, 83 ans	11 mars
GENDRAULT Francis, 77 ans	10 avril
DHUMEAUX Michel, 70 ans	17 avril
BESCHE Céline, 38 ans	3 mai
LION Jean, 83 ans	2 juillet
DEBEAUPUIS Bernard, 84 ans	31 octobre
THIENNET Mary, 89 ans	26 décembre

Noces d'Or
29 novembre 2015

Marie-Noëlle et Jean-Claude Marquet

Mairie de Bossay-sur-Claise
Tél. : 02-47-94-52-06 – Fax : 02-47-94-45-48
E-mail : mairiedebossaysurclaise@gmail.com

Consulter www.bossay-sur-claise.net où les informations sont régulièrement mises à jour.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	de 9 h à 12 h	et	de 14 h à 18 h
Mardi	de 9 h à 12 h		
Mercredi	de 9 h à 12 h	et	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 9 h à 12 h		
Vendredi	de 9 h à 12 h	et	de 14 h à 18 h

PRESENTATION DU CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est présidé par le maire et composé de membres élus en son sein par le Conseil Municipal, ainsi que des personnes nommées par le maire « participant à des actions d'animation de prévention et de développement social dans la commune ».

La composition du bureau du CCAS s'établit comme suit :

- le maire président de droit.
- 4 membres issus du conseil municipal : Mmes Barbarin Micheline, Bertrand Christel, Bartholetti Bernadette, Villeret Catherine.
- 4 membres nommés par le maire : Mmes Gatault Annette, Bois Martine, Pallec Sonia, M. Loiret Charles.

Les membres du CCAS sont là pour écouter les personnes qui le désirent et les orienter vers les organismes compétents.

Parmi les actions de prévention le CCAS participe à hauteur de 25 euros au règlement du forfait installation de la téléalarme pour les personnes désirant s'équiper.

Différents ateliers ont déjà été mis en place et cette année 2015 « Les ateliers du bien vieillir » se sont déroulés d'octobre à décembre pour un groupe d'une douzaine de personnes ; ces ateliers fort appréciés font l'objet d'un partenariat avec l'ASEPT Berry-Touraine (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires)

Les membres du CCAS et moi-même remercient le club du troisième âge qui du fait de sa dissolution a reversé les fonds qu'il possédait au CCAS.

Le président
Jean Bois

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES

Chaque foyer a droit à un certain nombre de sacs correspondant à sa composition selon les directives du SMICTOM. Les sacs seront distribués dans l'ancien musée (Place de l'Eglise) aux dates suivantes :

MERCREDI 9 MARS	DE 9 H À 12 H
SAMEDI 12 MARS	DE 9 H À 12 H

Location de la SALLE SOCIOCULTURELLE

	Habitant de la commune		Habitant hors commune	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver
1 jour	100 €	120 €	130 €	150 €
2 jours	120 €	140 €	150 €	170 €
3 jours	150 €	170 €	180 €	200 €
Vin d'honneur	20 €		20 €	
Caution 200 €				

Bossay-sur-Claise
«Fond de Launay»
Tél. : 02-47-94-59-14

HORAIRES D'OUVERTURE

	HIVER	ÉTÉ
Lundi	de 14 h à 17 h	de 14 h à 18 h
Jeudi	de 14 h à 17 h	de 14 h à 18 h
Samedi	de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h	de 9 h à 12 h et de 14 h 18 h
	Hiver du 1/10 au 31/03	Été du 01/04 au 30/09

Location de la SALLE DES FETES

	Habitant de la commune	Habitant hors commune
1 jour	150 €	200 €
2 jours	180 €	230 €
3 jours	200 €	250 €
Caution	200 €	200 €
Vin d'honneur	20 €	20 €
Chauffage (du 1/10 au 31/03)		25 €/jour
Forfait vaisselle	30 €	30 €

COLUMBARIUM

Concession	Urne enterrée	Case du Columbarium
15 ans	400 €	800 €
30 ans	600 €	1 000 €
50 ans	800 €	1 200 €

CIMETIÈRE

Concession cinquantenaire	138 €
Creusement fosse simple	75 €
Creusement fosse double	75 €
Creusement fosse triple	75 €

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2014

REVALORISATION DES LOYERS COMMUNAUX, A COMPTER DU 1ER JANVIER 2015.

Décide d'appliquer, à compter du 1er janvier 2015, une hausse des divers loyers communaux, calculée selon l'**I**ndice de **R**éférence des **L**oyers (**IRL**) publiés par l'INSEE, soit + **0,47 %** :

Logement n° 1 (1er étage) situé 7, place de l'Eglise loué à M. **LAFORÊT Patrick** : loyer mensuel = **306,50 €** Chauffage individuel ;

Logement n° 2 (1er étage) situé 7, place de l'Eglise actuellement vacant : loyer mensuel = **324,70 €** Chauffage individuel ;

Logement situé 1, rue de la Gare loué à M. **MARIN Daniel** : loyer mensuel = **202,20 €** - Charges de chauffage collectif = **100 €/mois** ;

Logement situé 2, impasse des Prés du Pont loué à M. **RIBOT Matthieu** : loyer mensuel = **234,80 €** - Chauffage individuel ;

Logement situé 1, rue du Bas Bourg loué à Mme **CÉDÉRO Josette** : loyer mensuel = **307,50 €** Chauffage individuel ;

Logement situé 6, rue du Bois Rouge loué à M. **BUCHLÉ Christophe** : loyer mensuel = **431,20 €** Chauffage individuel ;

Logement situé 1, place de la Poste loué à Mme **BARDIN Alyette** : loyer mensuel = **377,70 €** Chauffage individuel ;

Logement n° 1 situé 10, place de l'Eglise loué à Mme **PINAULT Alison** : loyer mensuel = **369,80 €** - Chauffage individuel ;

Logement n° 2 situé 10, place de l'Eglise actuellement vacant : loyer mensuel = **286,05 €** Chauffage individuel.

TRAVAUX D'ISOLATION DES COMBLES DE LA MAIRIE DANS LE CADRE DES CERTIFICATS D'ECONOMIE D'ENERGIE (CEE).

Autorise le maire à signer le devis s'élevant à 978,74 € TTC, établi par la société Isola Sud-Ouest, ainsi que toutes pièces se rapportant à cette affaire ;

CREATION D'UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE.

Décide de créer une Agence Postale Communale au 1er mars 2015 dans les locaux de la mairie ;
Accepter les termes du projet de convention entre La Poste et la commune de Bossay-sur-Claise pour l'organisation de la future agence postale, à compter du 1er mars 2015 ;

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4 DU BUDGET COMMUNAL PORTANT SUR UN VIREMENT DE CREDITS.

Budget communal, section de fonctionnement, dépenses :

Chapitre 011 / Article 61522 (entretien et réparation bâtiments) : **- 1 229 €**
Chapitre 014 / Article 7391171 (dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs) : **+ 1 229 €.**

PLAN D'ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS (PAVE).

Monsieur le maire expose au conseil municipal que la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, impose aux communes de lancer la réflexion sur la réalisation d'un Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE).

Ce plan doit notamment fixer les dispositions qui permettent de rendre accessible aux personnes handicapées et à mobilité réduite, l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement du territoire communal. Il doit mettre en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents secteurs de la commune (équipements, commerces, espaces publics...).

Monsieur le maire présente donc le document établi par le bureau d'études B.E.I. de La Croix-en-Touraine qui fait ressortir les situations non conformes et les améliorations à apporter. Le montant total du programme est estimé à environ 232.835 € H.T.

Par ailleurs, il informe l'assemblée que ce document est indispensable pour solliciter une subvention au titre de la DETR, dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces publics.

Approuve le PAVE tel qu'annexé à la présente délibération ;
S'engage à inscrire les crédits nécessaires pour réaliser les travaux de mise en conformité de la voirie et des espaces publics ;

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) POUR LA CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER DANS LA « RUE DU BOIS ROUGE ».

Adopte le projet de création d'un cheminement piétonnier et l'aménagement de sécurité prévus dans la « rue du Bois Rouge » dont le coût estimé s'élève à **50 000 € HT** ;

Approuve le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus ;

Sollicite une subvention de l'Etat de 40 000 €, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) ;

Autorise le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU PROGRAMME LEADER ET APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR L'INSTALLATION D'UNE CHAUDIERE A BIOMASSE.

Approuve le plan de financement tel que proposé par le maire ;

Etat (DETR)	: 14 129,00 €
ADEME Centre	: 19 214,30 €
Europe (FEADER)	: 25 894,83 €
Autofinancement	: 19 287,12 €
Total H.T.	: **78 525,25 €**

STATUTS DE LA C.C.T.S. : PRISE DE COMPETENCE « ETABLISSEMENTS ET EXPLOITATIONS D'INFRASTRUCTURES ET DE RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES ».

Accepte la modification de l'article 2 des statuts de la CCTS à savoir : la prise de compétence « établissement et exploitations d'infrastructures et de réseaux de communication électroniques » (art. 1425-1 du CGCT),

MODIFICATIONS STATUTAIRES DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEIL).

Approuve la modification des statuts du SIEIL tels qu'annexés à la présente délibération.

PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'ELABORATION DU PAVE.

Accepte le devis s'élevant à **2 500,00 € H.T.**, soit **3 000 € T.T.C.**, établi par le bureau B.E.I. (Bureau d'Etudes Infrastructures) de La Croix-en-Touraine, pour élaborer le document du PAVE ;

PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER LE LONG DE LA RD 751 DANS LA « RUE DU BOIS ROUGE ».

Accepte le devis s'élevant à **3 500,00 € H.T.**, soit **4 200 € T.T.C.**, établi par le bureau B.E.I. (Bureau d'Etudes Infrastructures) de La Croix-en-Touraine, pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier le long de la RD n° 751, dans la « rue du Bois Rouge » ;

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT SCOLAIRE DU LOCHOIS : MAINTIEN DU SERVICE DE PROXIMITE.

Décide de rester vigilant à toute décision prise par l'autorité concédante qui pourrait remettre en question l'organisation actuelle du transport scolaire géré par le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire (S.I.T.S.) du lochois.

SÉANCE DU 02 MARS 2015

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI NON PERMANENT, POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE.

Décide : Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique territorial de 2ème classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité, pour une période de 16 jours allant du 16 mars 2015 au 31 mars 2015 inclus.

Cet agent assurera des fonctions de cantinière au restaurant scolaire, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de service de 24 heures.

VOTE DES SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015.

DÉCIDE d'accorder pour l'année 2015 les subventions suivantes :

Anciens d'AFN et TOE	225,00 €
Atelier de patchwork	160,00 €
Entente de football Yzeures/Preuilly (USYP)	450,00 €
Association des laboureurs	225,00 €
UNRPA	90,00 €
Comice agricole de Loches	163,00 €
Association des maires du canton de Preuilly/Claise	51,00 €
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Bossay	450,00 €
Ecole de musique intercommunale en Sud Touraine	144,00 €
Association des paralysés de France	54,00 €
Association des enfants inadaptés de Loches	70,00 €
Association des cyclosportifs du Val de Claise	315,00 €
Association de Préhistoire et d'Archéologie de Bossay (APAB)	225,00 €
Association « Val de Claise » (chorale « Chantereine »)	270,00 €
Association des Parents d'Elèves de Bossay (APEB)	200,00 €
Auto-sport mécanique bosséenne	135,00 €
Société de chasse de Bossay	150,00 €
TOTAL	**3 377,00 €**

INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA COMMUNE ET LE PAYS TOURAINE COTE SUD POUR L'INSTRUCTION DES ADS.

Approuve le projet de convention entre la commune et le Pays Touraine Côté Sud pour l'instruction des autorisations d'urbanisme ;

REGULARISATION DE L'EMPRISE DU CHEMIN RURAL N° 55 AU LIEU-DIT « LA BOURGOGNIERE ».

Accepte d'acquérir des consorts BOIS la parcelle cadastrée section XA n° 202, d'une contenance de 10 a 94 ca, au prix de l'euro symbolique pour entériner l'assiette du chemin rural n° 55 ;

Approuve la vente à Monsieur Emilien BOIS de la parcelle cadastrée section XA n° 211, d'une contenance de 1 a 81 ca, au prix de l'euro symbolique ;

Approuve la vente à Monsieur Jean BOIS de la parcelle cadastrée section XA n° 212, d'une contenance de 7 a 84 ca, au prix de l'euro symbolique ;

ELARGISSEMENT DU CHEMIN RURAL N° 55 AU LIEU-DIT « LA BOURGOGNIERE ».

Accepte d'acquérir de Monsieur Jean BOIS les parcelles cadastrées section XA numéros 209 et 210 pour une surface totale de 1 a 29 ca ;

Fixe le prix de vente à 0,30 €uro le mètre carré ;

MODIFICATION DU REGIME INDEMNITAIRE, A COMPTER DU 1ER MAI 2015.

L'enveloppe budgétaire ainsi votée sera répartie au prorata du temps de travail.

Cadre d'emplois - Grades	Montant de référence annuel	Coefficient multiplicateur voté (entre 0 et 8)
Adjoint administratif principal de 1ère classe	**476,10 €**	**8** (X 1 agent)
Adjoint administratif de 2ème classe	**449,29 €**	**8** (X 1 agent)
Adjoint technique de 2ème classe	**449,29 €**	**8** (X 1 agent)
Adjoint technique de 2ème classe	**449,29 €**	**3,5** (X 7 agents)
Adjoint technique de 2ème classe	**449,29 €**	**3** (X 1 agent)

BUDGET COMMUNAL. EXERCICE 2014. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR.

Adopte le **compte de gestion communal** du receveur pour **l'exercice 2014** dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2014. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR.

Adopte le **compte de gestion du service annexe d'assainissement,** établi par le receveur pour **l'exercice 2014,** dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice.

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE. EXERCICE 2014. ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DU RECEVEUR.

Adopte le **compte de gestion de la régie de transport scolaire,** établi par le receveur pour **l'exercice 2014,** dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif de ce même exercice.

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE. EXERCICE 2014.

Adopte le **compte administratif communal de l'exercice 2014,** arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	746 471,74 €	247 435,40 €
Dépenses	602 019,62 €	374 362,13 €
Excédent (ou déficit)	**144 452,12 €**	- **126 976,73 €**

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE ANNEXE D'ASSAINISSEMENT. EXERCICE 2014.

Adopte le **compte administratif** du **service annexe d'assainissement** pour **l'exercice 2014,** arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	57 066,47 €	40 689,78 €
Dépenses	27 214,95 €	46 830,10 €
Excédent (ou déficit)	**29 851,52 €**	- **6 140,32 €**

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE. EXERCICE 2014.

Adopte le **compte administratif** de **la régie de transport scolaire** pour **l'exercice 2014,** arrêté comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	77 758,63 €	11 391,00 €
Dépenses	70 333,06 €	0,00 €
Excédent (ou déficit)	**7 425,57 €**	**11 391,00 €**

BUDGET COMMUNAL. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014.

	31/12/2013	Exercice 2014	31/12/2014
Investissement	-80 428,87 €	-126 926,73 €	-207 355,60 €
Fonctionnement	305 301,41 €	144 452,12 €	309 647,66 €

Décide d'affecter la somme de **186 507,60 €** en section d'investissement, au **compte 1068** du budget 2015. Le solde s'élevant à 123 140,06 € est repris en section de fonctionnement au compte 002 de ce même budget.

BUDGET ANNEXE D'ASSAINISSEMENT. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014.

Décide d'affecter la somme de **22 979,34 €** en section d'investissement, au **compte 1068** du budget 2015. Le solde s'élevant à 6 872,18 € est repris en section de fonctionnement au compte 002 de ce même budget.

BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE. AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014.

Décide d'affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement, soit **12 308,33 €**, en recettes de fonctionnement du budget 2015.

FISCALITE LOCALE. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2015.

Décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2014 et de les reconduire à l'identique sur 2015 soit :

- **Taxe d'habitation : 11,71 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés bâties : 18,72 %**
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34,75 %**

ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES INITIE PAR LES SYNDICATS D'ENERGIES D'EURE-ET-LOIR, DE L'INDRE ET DE L'INDRE-ET-LOIRE POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET/OU D'ELECTRICITE ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE.

Décide de l'adhésion de **la commune de Bossay-sur-Claise** au groupement de commandes précité pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, et de services associés en matière d'efficacité énergétique,

Approuve l'acte constitutif du groupement de commandes joint en annexe à la présente délibération ; cette décision valant signature de l'acte constitutif par Monsieur le maire pour le compte de la commune, dès notification de la présente délibération au membre pilote du département,

Prend acte que le syndicat d'énergie de son département demeure l'interlocuteur privilégié de la commune pour la préparation et l'exécution des marchés relatifs au dit groupement d'achat,

PROPOSITION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE VOIRIE 2015.

Accepte le devis s'élevant à **2 900,00 € H.T.**, soit **3 480,00 € T.T.C.**, établi par le bureau d'études B.E.I. (Bureau d'Etudes Infrastructures) représenté par Monsieur Thierry PELLET, demeurant 62, rue de Chenonceaux 37150 La Croix-en-Touraine ;

ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL N° 55 E AU LIEU-DIT « LA BOURGOGNIERE ».

Mandate le maire pour procéder à l'enquête publique qui permettra le déclassement d'une partie du chemin rural n° 55E, situé au lieu-dit « La Bourgognière », en vue de son aliénation ;

Autorise la cession d'une portion dudit chemin (219 m²) au profit des Consorts BOIS, au prix de 0,35 € le mètre carré, plus 4,20 € le mètre carré pour la surface gravillonnée (80 m²) de cette même portion, soit un prix de vente total s'élevant à **412,65 €** nets ;

Dit qu'il est convenu que les acquéreurs prendront à leur charge tous les frais relatifs à cette aliénation ;

CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER AVEC AMENAGEMENT DE SECURITE DANS LA « RUE DU BOIS ROUGE ». PROCEDURE ADAPTEE.

Autorise le maire à engager la procédure de passation de ce marché public et de recourir à la procédure adaptée, dans le cadre du projet de création d'un cheminement piétonnier indépendant de la chaussée, avec un aménagement de sécurité, dans la « rue du Bois Rouge » ;

Autorise le maire à signer le marché à intervenir, ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire ;

ELABORATION D'UN AD'AP. CHOIX DU BUREAU D'ETUDES.

Décide d'élaborer l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) ;

Retient l'offre du PACT d'Indre-et-Loire s'élevant à 2 233,50 € H.T., soit **2 680,20 € T.T.C.** ;

CONSTRUCTION D'UN OSSUAIRE DANS LE CIMETIERE COMMUNAL.

Retient le devis de l'entreprise COLOSIO d'Azay-le-Ferron (36) dont le montant s'élève à 1 125,00 € H.T., soit **1 350,00 € T.T.C.**

ACHAT DE MATERIEL DE SONORISATION POUR LA SALLE DES FETES.

Retient le devis de la société SONOMAX de Poitiers s'élevant à 1 806,80 € H.T., soit **2 168,16 € T.T.C.**, pour la fourniture et l'installation de matériel de sonorisation à la salle des fêtes.

FINANCES. REPARTITION DU FONDS PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES (FPIC) 2015.

Après débat, le conseil propose d'opter pour la répartition libre suivante :

Part CCTS : 0.00 €
Répartition communale

COMMUNE	FPIC 2015	pour mémoire FPIC 2014
Abilly	27 695,05 €	12 238,44 €
Barrou	15 258,95 €	9 090,65 €
Betz-le-Château	16 471,74 €	9 114,92 €
Bossay-sur-Claise	22 204,58 €	10 998,26 €
Boussay	8 416,45 €	5 393,22 €
La Celle-Guenand	13 599,09 €	10 133,81 €
La Celle-Saint-Avant	22 263,97 €	9 986,05 €
Chambon	12 692,97 €	8 429,62 €
Charnizay	15 490,36 €	8 875,74 €
Chaumussay	9 951,46 €	7 977,01 €
Descartes	53 034,65 €	25 599,72 €
Ferrière-Larçon	9 016,20 €	7 127,42 €
Le Grand-Pressigny	24 029,93 €	11 769,24 €
La Guerche	9 393,21 €	8 691,38 €
Neuilly-le-Brignon	9 788,65 €	7 297,01 €
Paulmy	7 118,10 €	5 379,21 €
Le Petit-Pressigny	10 861,92 €	7 850,95 €
Preuilly-sur-Claise	25 135,64 €	11 582,59 €
Saint-Flovier	18 146,87 €	10 275,73 €
Tournon-Saint-Pierre	12 528,54 €	7 845,06 €
Yzeures-sur-Creuse	33 967,66 €	14 094,91 €
TOTAL	377 066,00 €	209 750,93 €
PART CCTS	0	75 645,07 €

- **Valide la répartition du FPIC 2015 telle que proposée par le conseil communautaire,**
- **Accepte la perception d'une somme de 22 204,58 €,**
- **Charge le Maire et Mme le Trésorier d'appliquer la présente décision.**

ADHESION DE LA C.C.T.S. AU SYNDICAT MIXTE OUVERT TOURAINE- CHER NUMERIQUE.

Approuve l'adhésion de la C.C.T.S. au syndicat mixte ouvert Touraine-Cher numérique,

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR DE LA CANTINE SCOLAIRE.

Approuve le règlement intérieur de la cantine scolaire tel qu'annexé à la présente délibération ;

Dit que le présent règlement entrera en vigueur à la rentrée scolaire 2015/2016 et sera adressé à chaque famille.

TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE. APPROBATION DU MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE AVEC L'ENTREPRISE VERNAT TP.

Désigne comme lauréat de cette consultation, conformément à la proposition de la CAO, l'entreprise VERNAT TP de

Ligueil, pour un montant de **48 624,50 € H.T.** ;

TRAVAUX DE CREATION D'UN CHEMINEMENT PIETONNIER ET D'AMENAGEMENT DE SECURITE DANS LA « RUE DU BOIS ROUGE ». APPROBATION DU MARCHE SUR PROCEDURE ADAPTEE AVEC L'ENTREPRISE TRANSTERRASSEMENT.

Désigne comme lauréat de cette consultation, conformément à la proposition de la CAO, l'entreprise TRANSTERRASSEMENT de Reignac-sur-Indre, pour un montant de **32 450,00 € H.T.** ;

SÉANCE DU 21 JUILLET 2015

REGULARISATION DE L'EMPRISE DU CHEMIN RURAL N° 55E AU LIEU-DIT « LA BOURGOGNIERE » ET ALIENATION DE CE CHEMIN.

Accepte d'échanger avec les consorts BOIS (Mme Ghislaine SIMONNET, M. Christian BOIS, Mme Claudine VILAIRE et M. Thierry BOIS) les 4/5èmes indivis en toute-propriété de la parcelle cadastrée section XA n° 202, d'une contenance de 10 a 94 ca, avec la parcelle cadastrée section XA n° 206 (portion du chemin rural n° 55E) d'une contenance de 2 a 19 ca. Cet échange aura lieu sans soulte de part ni d'autre, les deux lots échangés ayant une valeur égale de 412,65 €uros ;

Accepte d'acquérir de Monsieur Jean BOIS le 1/5ème indivis en toute-propriété de la parcelle cadastrée section XA n° 202 au prix de l'euro symbolique ;

Approuve la vente à Monsieur Emilien BOIS de la parcelle cadastrée section XA n° 211, d'une contenance de 1 a 81 ca, au prix de l'euro symbolique ;

Approuve la vente à Monsieur Jean BOIS de la parcelle cadastrée section XA n° 212, d'une contenance de 7 a 84 ca, au prix de l'euro symbolique ;

Mandate le maire pour procéder à l'enquête publique qui permettra le déclassement d'une partie du chemin rural n° 55E, situé au lieu-dit « La Bourgognière », en vue de son aliénation ;

Dit qu'il est convenu que les acquéreurs prendront à leur charge tous les frais relatifs à cette aliénation ;

PRIME DE CERTIFICAT D'ECONOMIES D'ENERGIE POUR TRAVAUX D'ISOLATION DANS LES COMBLES DE LA MAIRIE.

Accepte la prime de certificat d'économies d'énergie s'élevant à 445,00 €, accordée par Total dans le cadre des travaux d'isolation réalisés dans les combles de la mairie ;

SÉANCE DU 09 SEPTEMBRE 2015

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES. RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET, DONT LA DUREE HEBDOMADAIRE DE TRAVAIL EST STRICTEMENT INFERIEURE A 17 H 30, DANS LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS.

DÉCIDE :

La création de deux emplois permanents d'intervenants extérieurs, dans le grade d'adjoint d'animation contractuel à temps non complet, à raison de 45 minutes hebdomadaires chacun, à compter du 10 septembre 2015.

Ces emplois seront occupés par des agents recrutés par voie de contrats à durée déterminée, pour la durée de l'année scolaire 2015/2016 se terminant le 5 juillet 2016.

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.). CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AVEC L'UNION SPORTIVE YZEURES-PREUILLY.

Accepte cette proposition et **charge** le maire d'établir la convention correspondante avec le président de l'Union Sportive Yzeures-Preuilly (USYP).

TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (T.A.P.). CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SONIA ET CLAUDE EVENEMENTIEL (SCE).

Autorise le maire à signer la convention à conclure avec Sonia et Claude Evènementiel, pour la période scolaire 2015/2016 ;

APPROBATION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE (AD'AP).

Décide de valider le projet d'agenda présenté, y compris les demandes de dérogations ;

SÉANCE DU 13 OCTOBRE 2015

REDEVANCE ANNUELLE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER DUE PAR FRANCE TELECOM - PATRIMOINE AU 31/12/2014.

Fixe la redevance annuelle due par France Télécom, en vertu du décret n° 2005-1676 du 27 décembre 2005 (section 1 - Art. R.20-53), comme suit :

- 26,741 km d'artère aérienne X 53,66 € = **1 434,92 €**
- 32,096 km d'artère en sous-sol X 40,25 € = **1 291,86 €**,

REVISION DU TARIF DE CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FETES.

Fixe à 15 € par jour le montant du chauffage qui sera réclamé aux particuliers qui loueront la salle des fêtes ;

Dit que ce tarif s'appliquera à compter du 15 octobre 2015 ;

Rappelle que les tarifs d'hiver s'appliquent du 1er octobre au 31 mars.

VENTE DE BOIS A LA SOCIETE « COMPTOIR DES BOIS DE BRIVE ».

Accepte le règlement s'élevant à **298,50 €** proposé par la société « Comptoir des Bois de Brive », en règlement du bois coupé par erreur sur la parcelle communale cadastrée section ZY n° 23 ;

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET COMMUNAL PORTANT SUR UN VIREMENT DE CREDITS.

Budget communal, section d'investissement, dépenses :

Compte 2315 / Opération 82 (divers travaux de voirie) : **- 2 000,00 €**
Compte 2315 / Opération 124 (programme pluriannuel) : **+ 2.000,00 €.**

Approuve la décision modificative n° 1 au budget principal de la commune de Bossay-sur-Claise, telle que proposée par le maire.

ENTRETIEN DES FOSSÉS

Suite à la dissolution de l'Association Foncière de Remembrement au cours de l'année 2011, la commune est devenue propriétaire des fossés qui lui appartenaient.

Par conséquent, leur entretien incombe en principe à la commune.

Cependant, les riverains qui le souhaitent peuvent procéder à leur entretien courant (fauchage, débroussaillage) ***avec l'accord préalable de la mairie.***

Le frelon à pattes jaunes

Que faire en cas de suspicion de la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid vivant ?

1. Prévenir la mairie ou la communauté de communes.
2. La mairie vous aide à vérifier qu'il s'agisse bien du frelon à pattes jaunes. L'identification du frelon ou du nid doit être assurée par une personne compétente : technicien à partir de photos, agent de la commune formé à la reconnaissance du frelon, ou bien par un applicateur hygiéniste lors de son intervention.
3. Une fois renseignée, la mairie informe la FREDON 37 via le formulaire de signalement disponible sur le site Internet de la FREDON Centre.

Le signalement de tout individu est important car il facilite la localisation des nids. Toutes les informations sont centralisées afin d'établir un recensement de cette espèce envahissante pour suivre son aire de répartition.

Que faire s'il s'agit bien d'un nid de frelon à pattes jaunes ?

4. Pour la destruction des nids habités, il est conseillé de faire appel à une entreprise spécialisée (applicateur hygiéniste).
   Une liste de professionnels s'engageant à respecter une charte de bonnes pratiques a été élaborée par la FREDON 37 et le GDS 37. Elle est disponible sur le site Internet de la FREDON Centre.

   Attention, il est dangereux de détruire un nid de frelon par soi-même.
5. Une fois le nid détruit, le professionnel informe la FREDON 37.
6. Le particulier prévient la mairie.

Adresses et sites utiles

Pour plus de renseignements :

N°Vert 0 800 00 79 66

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour les particuliers et les communes :

FREDON 37 **Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles du Centre - site d'Indre-et-Loire**
9 ter rue Augustin Fresnel, 37170 CHAMBRAY LES TOURS
fax : 02 47 66 99 30 - mail : contact@fdgdon37.fr
http : // www.fredon-centre.com

Pour les apiculteurs :

GDS 37 **Groupement de Défense Sanitaire**
38 rue Augustin Fresnel, 37170 CHAMBRAY LES TOURS
fax : 02 47 74 62 40 - mail : gds@cda37.fr

Cette plaquette a été élaborée par les partenaires suivants :

Syndicat d'Apiculture d'Indre et Loire
Les Amis des Abeilles

FICHE D'INFORMATION

Le frelon à pattes jaunes

Vespa velutina nigrithorax

Rédaction / Conception : FREDON 37 - Mise à jour : 27 avril 2015

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE DESCARTES (TOURAINE DU SUD)

Dans le cadre de la réorganisation de ses services départementaux, **la Direction générale des Finances publiques** (DGFiP) **fusionne les Trésoreries de Descartes (Touraine du Sud) et de Ligueil**.

A partir du **1er janvier 2016**, les usagers de la trésorerie de Descartes seront ainsi rattachés :

- à la trésorerie de **Ligueil** pour le paiement des factures des services publics locaux émises par leur commune, la communauté de communes ou leurs syndicats, les EHPAD et pour toute question liée au paiement de ces factures ;
- au service des impôts des particuliers de **Loches** pour le paiement de leurs impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation et taxes foncières).

Le tableau ci-dessous détaille les coordonnées de vos nouveaux services :

Vous habitez à ↓	A compter du 4 janvier 2016 vous pourrez payer :	
	Vos factures des services publics locaux à ↓	Vos impôts sur le revenu ou locaux à ↓
Abilly Barrou Betz-le-Château Bossay-sur-Claise Boussay Chambon Charnizay Chaumussay Descartes Ferrière-Larçon La Celle-Saint-Avant La Celle-Guenand La Guerche Le Grand-Pressigny Le Petit-Pressigny Neuilly-le-Brignon Paulmy Preuilly-sur-Claise Saint-Flovier Tournon-Saint-Pierre Yzeures-sur-Creuse	**Trésorerie de Ligueil** Centre des Finances Publiques 71, rue Aristide Briand 37240 LIGUEIL (Tél. 02.47.59.60.58) ***Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h*** ***Fermeture les lundi (AM), mercredi (AM) et vendredi (AM)***	**Service des impôts des particuliers de Loches** Centre des Finances Publiques 12 avenue des Bas Clos 37602 LOCHES Cedex (Tél. 02.47.91.16.30) *Ouvert de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h* ***Fermeture les mercredi (AM) et vendredi (AM)***

*À compter du 18 janvier 2016, si vous souhaitez continuer à accomplir vos opérations et démarches courantes au guichet, vous pourrez vous présenter à la permanence assurée à la **Maison de Services Au Public (MSAP),** 5 rue du Vieux Marché **à Descartes**, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 (une boîte aux lettres sera mise à votre disposition dans le hall pour vos correspondances avec la trésorerie).*

En utilisant votre espace personnel sécurisé sur le site impots.gouv.fr, vous pouvez économiser du temps et de l'argent (frais de déplacement, frais d'envoi de courrier...)

MINISTÈRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

ASSOCIATION LOCALE DE PREUILLY / BOSSAY

L'association ADMR de Preuilly-sur-Claise intervient sur les communes de Bossay-sur-Claise et Preuilly-sur-Claise pour l'aide à domicile auprès des personnes âgées, des personnes handicapées ou des familles.
Le financement du service est assuré conjointement par le Conseil Départemental (APA, aide sociale) ou par les caisses de retraite ou mutuelles et par les bénéficiaires eux-mêmes selon leurs ressources. Les caisses d'allocations familiales interviennent pour l'aide aux familles.

L'objectif est de contribuer au maintien à domicile des personnes qui le souhaitent. Les aides à domicile peuvent intervenir **pour différentes missions** :

- entretien du cadre de vie et du linge (ménage, repassage)
- aide à la préparation des repas, aux courses, etc.
- aide dans l'accomplissement des actes essentiels de la vie : aide au lever, au coucher, toilette, habillage, aide à la mobilité, aux repas, etc.
- accompagnement social, familial, administratif

Une vingtaine d'aides à domicile travaillent dans notre association. Elles sont encadrées par Lucile Gaborieau, chargée de secteur, et Martine Bois, présidente de l'association, entourée des autres bénévoles de l'association. Cette année 2015 nous avons organisé en octobre un après-midi de l'ADMR « La cuisine d'antan ». Dans de superbes décors et une atmosphère conviviale, les différents participants ont pris plaisir à se retrouver et à partager un goûter offert par l'ADMR.

Les aides à domicile apportent un service de qualité exercé avec professionnalisme et suivent régulièrement des formations leur permettant d'enrichir leurs connaissances.

Des permanences ont lieu au bureau, 2 bis, place du Champ de foire à Preuilly-sur-Claise, les lundi et jeudi, de 9 h à 12 h.

Vous pouvez contacter l'ADMR aux numéros suivants : 02 47 94 31 55 ou 07 86 26 10 64. Email: preuilly@fede37.admr.org

ENSEMBLE CONTRE le cancer.

DÈS 50 ANS, LE DÉPISTAGE, C'EST TOUS LES 2 ANS !

En effet, à partir de **50 ans,** les dépistages organisés du cancer du sein et du cancer colorectal, sont des habitudes de santé à adopter et à renouveler **tous les 2 ans.**

En Indre-et-Loire, le Centre de Coordination des Dépistages des Cancers (**CCDC**) vous invite tous les 2 ans à réaliser une mammographie, pour le dépistage organisé du cancer du sein et un test immunologique pour le dépistage organisé du cancer colorectal.
Ces examens sont pris en charge à **100%** par l'assurance maladie.

LA MAMMOGRAPHIE :

Lorsque vous recevez l'invitation, prenez rendez-vous chez le radiologue agréé de votre choix, en Indre et Loire ou ailleurs, remettez lui l'invitation le jour de l'examen. Il vous donne une première interprétation, si votre mammographie est normale elle sera relue au **CCDC** par un deuxième radiologue afin d'assurer un dépistage de qualité.
En Indre et Loire, **62%** des femmes participent à ce dépistage organisé. Depuis 2003, plus de **2500 cancers** du sein ont déjà été diagnostiqués grâce à ce dépistage.

LE TEST IMMUNOLOGIQUE :

Lors d'une consultation chez votre médecin traitant, présentez-lui, dès le début, la lettre d'invitation adressée par le CCDC. Selon votre niveau de risque face au cancer colorectal, il vous remettra le nouveau test à réaliser à votre domicile ou vous orientera vers un gastroentérologue.
En Indre et Loire, environ **37%** de la population participe au dépistage organisé du cancer colorectal. Malgré cette participation encore insuffisante, depuis 2003, **680 cancers** ont été diagnostiqués et des **polypes** ont été retirés **chez 3600 personnes.**

Participation dépistage cancer du sein		Participation dépistage cancer colorectal	
Dans votre canton : **PREUILLY-SUR-CLAISE**	**50 %**	Dans votre canton : **PREUILLY-SUR-CLAISE**	**35 %**
Dans votre commune : **BOSSAY-SUR-CLAISE**	**56 %**	Dans votre commune : **BOSSAY-SUR-CLAISE**	**36 %**

Depuis 2010, le CCDC est en charge du dépistage organisé du cancer du col de l'utérus.
• Le **frottis cervico-utérin** est recommandé de **25 à 65 ans tous les 3 ans** après 2 frottis normaux à 1 an d'intervalle. Le CCDC incite les femmes non dépistées depuis 3 ans à consulter leur médecin traitant, gynécologue, sage-femme pour se faire dépister.
• La **vaccination préventive** contre les papillomavirus entre **11 et 14 ans** (rattrapage jusqu'à 19 ans) est également un moyen de prévention contre le cancer du col de l'utérus.
Participation dans votre canton : 50 %
Participation dans votre commune : 51 %

PARLEZ-EN À VOTRE MÉDECIN TRAITANT
ou
Contactez le CCDC 02 47 47 98 92 www.ccdc37.fr

SMICTOM du Sud Lochois
13, rue Carnot
37160 Descartes
smictomsudlochois@wanadoo.fr

02 47 92 97 83

Le tri, nous avons tous à y gagner !

Emballages recyclables

Bouteilles, bidons et flacons en plastique avec leur bouchon

Boîtes, bidons, aérosols et canettes métalliques

Briques alimentaires

Cartons-cartonnettes

Déchets ménagers non recyclables

Plastique (hors bouteilles, bidons et flacons)

Vaisselle (verre, porcelaine, plastique)

Kraft

Barquettes en plastique et polystyrène

Déchets souillés

Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi *

** Les semaines incluant un jour férié, la collecte des ordures ménagères est décalée d'une journée à partir du jour férié.*

Verre recyclable *

Bouteilles

Pots et bocaux

* sans couvercle, ni bouchon

Papier recyclable

Magazines
Publicités

Catalogues

Feuilles de papier

Journaux

Enveloppes avec ou sans fenêtre

Déchets fermentescibles *

Epluchures (fruits et légumes)

Fleurs fanées

Coquilles d'oeufs concassées

Restes de repas d'origine végétale

Sachets de thé, marc et filtres de café

* si vous ne pouvez pas composter, jetez ces déchets avec les déchets ménagers non recyclables

Possibilité d'acquérir un composteur au prix de 20 euros. Renseignement auprès de votre mairie.

Pensez à déposer vos capsules nespresso et vos cartouches d'encre en déchèterie.

Horaires des déchèteries à partir du 1er janvier 2015

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars / Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

	PÉRIODE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Descartes ZI N°1 Rue Pierre et Marie Curie 02 47 92 45 84	Horaires d'hiver Horaires d'été	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
Le Grand-Pressigny Les Frontaux Rue des Bords de Claise 02 47 91 04 89	Horaires d'hiver Horaires d'été	14h-17h 14h-18h		14h-17h 14h-18h			9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin Route de Bournan 02 47 59 93 73	Horaires d'hiver Horaires d'été		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h
Charnizay Route de Preuilly	Horaires d'hiver Horaires d'été		9h-12h 9h-12h			9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h	
Bossay-sur-Claise Les Fonds de Launay RD 105 02 47 94 59 14	Horaires d'hiver Horaires d'été	14h-17h 14h-18h			14h-17h 14h-18h		9h-12h / 14h-17h 9h-12h / 14h-18h

Petits rappels :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de la déchèterie, même à l'intérieur des véhicules.
- La sécurité reste un point essentiel. Tout comportement dangereux (descente dans les bennes, station sur le rebord du quai, etc.) est à proscrire, les usagers sont tenus de respecter les consignes données par l'agent d'accueil.
- Les usagers doivent effectuer leurs dépôts pendant les heures d'ouverture de la déchèterie. Tous les dépôts sauvages, même les dépôts effectués devant le portail ou à proximité immédiate de la déchèterie, sont formellement interdits.
- Les apports doivent être triés par nature et être déposés selon les instructions du gardien.

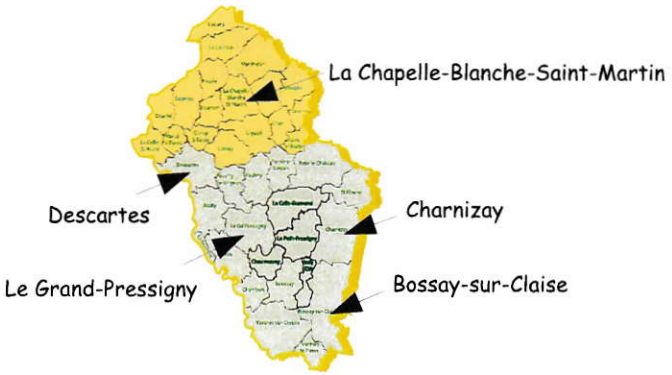

Déchets acceptés en déchèterie

	Gravats inertes	Déchets verts	Ferraille	Cartons	Bois	Tout-venant	D3E (Appareils électriques et électroniques)	Ampoules (basse consommation)	Piles	Déchets toxiques et dangereux	Huile de vidange, filtres, batteries	Cartouches d'encre, radiographie	Emballages en verre	Papier	Pneus	Bouteille de gaz	Textile	Peinture
Descartes	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	⛔	✓	✓	
Le Grand Pressigny	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	⛔	✓	✓	
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	⛔	✓	✓	
Charnizay	⛔	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	⛔	⛔	⛔	⛔	⛔	✓	✓	⛔	⛔	✓	⛔
Bossay-sur-Claise	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	⛔	⛔	✓	✓

PEFC 10-31-1080 / Certifié PEFC / pefc-france.org
ECO EMBALLAGES

Le SIEIL vous appartient

EneRSIEIL
SOCIETE ANONYME
D'ECONOMIE MIXTE LOCALE
enersieil@sieil37.fr

A propos du SIEIL

Le Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire (SIEIL) est un établissement public géré par un comité syndical regroupant les élus des 276 communes le composant (excepté Tours).

Le SIEIL est notamment chargé de développer, renforcer, sécuriser et dissimuler le réseau de distribution publique d'électricité d'Indre-et-Loire, dont il est propriétaire. Il contrôle l'activité d'ERDF dans le cadre d'un contrat de service.

Le Syndicat a étendu la gamme de ses compétences à la distribution de gaz, l'éclairage public, le système d'information géographique et, aujourd'hui, aux **communications électroniques et aux infrastructures de recharge de véhicules électriques et hybrides (IRVE)**. Il s'agit de compétences dites « à la carte », au choix des communes adhérentes.

Les nouveautés du SIEIL

- Une centaine de bornes doubles jalonne actuellement le département, soit près de 200 points de charge. Le SIEIL a innové en développant des « coffrets foires et marchés » à brancher sur les bornes. Un système complet d'**interopérabilité des bornes de recharge** (gestion, accès et paiement de la recharge) sera mis en place en 2016.

- L'évolution des statuts du SIEIL permettent aux Établissements Publics de Coopération Intercommunale d'adhérer aux compétences optionnelles du syndicat. Le SIEIL s'est associé à "Touraine Cher Numérique", un Syndicat Mixte Ouvert, avec lequel il pourra travailler conjointement sur le **déploiement de la fibre et des réseaux numériques** sur nos territoires.

- Le SIEIL a mis en place deux **groupements d'achat d'énergie** qui devraient permettre aux communes de réaliser des économies substantielles sur leurs factures de gaz et d'électricité.

- **La contribution du SIEIL s'élève désormais à 90 %** du montant des travaux de dissimulation des réseaux électriques jusqu'à la fin 2016. Le SIEIL prend également à sa charge 20 % de la facture de génie civil des réseaux de télécommunications. Les travaux d'extension des réseaux d'électricité en équipement public et pour des besoins communaux, mais également ceux réalisés par une collectivité non adhérente **seront pris en charge à 100 %** pour les travaux réceptionnés à compter du 1er novembre 2015 et jusqu'au 31 décembre 2016.

- Le SIEIL intégrera de nouvelles couches à son **système d'information géographique**, comme les bornes d'incendie. Il déploiera également le **Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)** sur le département dont le principe est de géolocaliser précisément l'ensemble des éléments présents dans les rues des communes.

- La candidature mutualisée des membres du « Pôle Energie Centre » a été retenue pour accueillir **le Congrès triennal de la FNCCR à Tours les 21, 22 et 23 juin 2016**. La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies organise les services publics d'énergie, d'eau et d'environnement sur le territoire français.

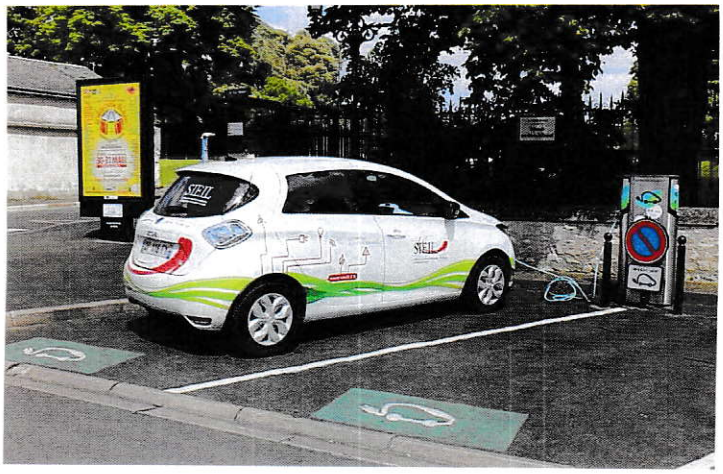

18, rue le Savoureulx
37350 LE PETIT-PRESSIGNY
Tèl : 02 47 94 97 74/Fax : 02 47 91 08 23
E.mail : entraide.touraine.sud@wanadoo.fr
Permanence MSAP de Descartes, 5 Rue du Vieux Marché
Maison de la Tour :
MARDI MATIN sur RDV sauf 1er MARDI DU MOIS

« Une Association Intermédiaire est un maillon essentiel de l'Insertion par l'Activité Economique »

L'**E**ntraide de la **T**ouraine du **S**ud est une Association Intermédiaire ; Son territoire d'intervention s'étend sur la **C**ommunauté de **C**ommunes de la **T**ouraine du **S**ud ;
Une Association Intermédiaire est une structure conventionnée par l'Etat, en vue d'embaucher des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, pour ensuite proposer à titre onéreux la disposition de ce personnel à différentes personnes physiques ou structures privées ou publiques.

Les personnes qu'elle recrute ont **un statut de salarié** : elles bénéficient d'un salaire calculé sur le nombre d'heures travaillées et signent un CDD dit d'usage…

Parallèlement, l'AI met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement en vue de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de ses salariés.
Cet accompagnement vise à lever les freins à l'emploi et à renforcer l'employabilité et l'autonomie de la personne.

- **« Avantage fiscal pour les Particuliers »**

Ayant recours à une association agréée par l'Etat, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 50 % des sommes versées pour les missions de services à la personne (SAP) réalisées à votre domicile : entretien de la maison, repassage, garde d'enfants de + de 3 ans, jardinage…

- **« La souplesse » : Des prestations à la carte**

Vous avez besoin d'aide pour quelques heures ou quelques jours ?
Ensemble nous examinerons votre demande et à partir de notre connaissance des personnes inscrites à notre fichier, nous trouverons le Demandeur d'emploi qui répondra le mieux à vos besoins.

- **« La simplicité » : Aucune démarche administrative**

Afin de vous libérer de toutes les formalités administratives (déclaration préalable à l'embauche, contrat de travail, URSSAF, POLE EMPLOI …) nous sommes **« L'EMPLOYEUR »**
Au début de chaque mission, nous établissons un contrat de mise à disposition précisant la nature de la tâche à effectuer ; Vous en déterminerez vous-même les horaires et la durée. Vous êtes **« L'UTILISATEUR ».**
Tout contrat doit impérativement être retourné à l'Association en fin de mois, rempli et signé des deux parties. Le salarié recevra un bulletin de salaire et l'utilisateur une facture.

- **« La solution par l'Insertion »**

Vous êtes un Particulier **:** Facilitez votre quotidien, confiez vos missions de ménage, repassage, jardinage, entretien d'espaces verts, petits travaux de bricolage, petits travaux de bâtiment, peinture, petite maçonnerie, manutention, aide au déménagement, débarras…

Vous êtes une Association, une Collectivité **:** Pour des remplacements ponctuels, vous seconder lors de manifestations, vins d'honneur, nettoyage salle des fêtes, vaisselle…

Vous êtes un Artisan, une Entreprise, un Agriculteur **:** Ayez le réflexe d'un dépannage rapide, pour palier à l'absence d'un salarié, pour faire face à une période de surcroît d'activité ou pour des travaux saisonniers…

Afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de nos salariés, notre structure s'appuie sur le partenariat local, organismes de relais qui élaborent des prestations complémentaires : les services de l'emploi et les partenaires sociaux présents sur le territoire.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous souhaitons une BONNE ANNEE 2016 !

Garantie Jeunes : Un nouvel accompagnement pour les jeunes en recherche d'emploi, proposé par la mission locale

Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, en situation de grande précarité, le Gouvernement avec le soutien financier de l'Europe, a mis en place la Garantie jeunes. Un dispositif fondé sur le "donnant-donnant" qui octroie une allocation aux 18-26 ans dans le cadre d'un parcours intensif d'accès à l'emploi et à la formation. Depuis le 1er septembre, la **M**ission **L**ocale de la Touraine côté sud, comme les 3 autres M.L. du département, propose cet accompagnement aux jeunes de nos communes qui sont sans emploi, et ne sont ni en stage ni en formation. Ce dispositif vient en complément des autres dispositifs destinés à favoriser l'insertion des jeunes. Il ne s'agit en aucun cas d'un assistanat. La Garantie jeunes implique une démarche dynamique du jeune, pour favoriser son retour à l'autonomie et son accès à l'emploi.

Les jeunes, sont orientés vers Garantie Jeunes par les conseillers de la mission locale et par nos partenaires. Lors d'une information collective, le dispositif leur est présenté. Pour ceux qui souhaitent en bénéficier, un dossier de candidature est présenté en commission départementale, puis un contrat d'engagement réciproque est signé entre le jeune et la mission locale. Pendant environ un mois, la mission locale organise un accompagnement collectif intensif pour un groupe d'une quinzaine de jeunes : les travaux portent sur l'acquisition des codes et des règles de l'entreprise, le développement de projets collectifs, la valorisation des compétences pour gagner en confiance en soi, ou l'accès à l'autonomie au quotidien.
Les 11 mois qui suivent, sont consacrés aux expériences professionnelles multiples et sous toutes leurs formes. Chacun devra passer au moins 4 mois en entreprise, en stage ou en emploi. En parallèle, la mission locale continue d'accompagner le jeune de façon personnalisée, en construisant un parcours dynamique, en élevant son niveau de connaissances et de compétences, et en assurant un suivi social pour régler ses problématiques de logement, de santé.

Deux conseillères sont dédiées à cette action. Des programmes hebdomadaires sont élaborés par le jeune et sa conseillère, de la sorte le jeune reste « en action » tout au long de son année en Garantie jeune.

D'ici fin 2016, 120 jeunes devraient bénéficier de cette action dans notre territoire. Les jeunes intéressés peuvent s'adresser directement à la mission locale.

Mission Locale de la Touraine Côté Sud 1 place Maréchal Leclerc de Hauteclocque, 37600 Beaulieu lès Loches ☎ 02 47 94 06 46

La mission locale est chargée de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Elle intervient dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc. pour les aider à résoudre l'ensemble des problèmes qu'ils rencontrent.

Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé. Selon le niveau, les besoins, les difficultés, du jeune, le conseiller construit avec lui un parcours d'insertion individualisé, qui définit son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation.

Pour être au plus près des jeunes, les conseillers assurent des permanences à Descartes, Ligueil, Yzeures et sur rendez-vous dans les différentes communes du Pays de la Touraine côté sud.

VAE : l' autre façon d'obtenir un diplôme !

La VAE (**V**alidation des **A**cquis de l'**E**xpérience) permet à toute personne justifiant d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle, quels que soient son statut, son niveau de formation, son âge… de pouvoir prétendre à une certification : titre ou diplôme inscrits au RNCP*, sans avoir à se présenter à un examen.

Pour cela il faut que l'expérience faisant l'objet de la validation soit en relation directe avec la certification visée.

Les PRC de la région Centre Val de Loire ont pour mission d'informer toute personne intéressée par la VAE.

Vous souhaitez en savoir plus ? La Mission Locale de la Touraine Côté Sud (antenne locale du PRC), organise des réunions mensuelles qui vous donneront toutes les informations sur la démarche VAE : étapes, coût, financement… A l'issue de cette information collective, on vous proposera également un entretien individuel dont l'objectif est de vous donner les éléments pour engager une démarche VAE, au regard des certifications existantes et de *votre* expérience professionnelle.

Pour tout renseignement, contacter le PRC 37 ou la Mission Locale de la Touraine Côté Sud au 02 47 94 06 46.
**RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle*

Maison de services au public

Porté par la Communauté de Communes de la Touraine du Sud, cette Maison de services au public a pour mission de vous accueillir, informer, conseiller et de vous faciliter toutes vos démarches administratives et professionnelles.

Vous y trouverez, de la documentation, des postes informatiques avec connexion internet, des informations...

Une animatrice est là pour vous aider !

Des entretiens confidentiels sont possibles pour répondre au mieux à vos attentes.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez obtenir un rendez-vous dans votre commune le mardi.

Votre Maison de services au public c'est aussi **21 points d'accueil** puisque toutes les Mairies de la Communauté de Communes de la Touraine du Sud seront en possibilité de répondre à vos demandes grâce à un échange permanent d'informations avec la MSAP.

Realise, rédigé et imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique
Communauté de communes de la Touraine du Sud
1, place Jean Moulin
37290 PREUILLY-SUR-CLAISE
02.47.94.44.33

simplifiez vous la vie !

HORAIRES D'OUVERTURE

Preuilly-sur-Claise - Place Jean Moulin

Lundi	9h00-12h00
Mercredi	14h00-18h00
Vendredi	9h00-12h00 et 14h00-17h00

Le Grand-Pressigny - 1,bis Place des halles

Lundi	14h00-16h30
Mercredi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-17h00

Téléphone : **02.47.94.52.34**
Fax : **02.47.94.43.23**

Descartes - 5, rue du Vieux Marché - La Maison de la Tour

Lundi	14h00-16h30
Mercredi	9h00-12h00
Jeudi	9h00-12h00 et 14h00-17h00
Vendredi	9h00-12h00

Téléphone : 02.47.59.83.29

Vous ne pouvez pas vous déplacer ?
Le Mardi, uniquement sur rendez-vous, est réservé aux personnes non mobiles. Une animatrice se rendra dans les communes selon les rendez vous.

Maison de services au public — Communauté de Communes de la Touraine du Sud

Maison de services au public — Communauté de Communes de la Touraine du Sud

Votre point de contact avec toutes les administrations

MSAP LE GRAND-PRESSIGNY

MSAP PREUILLY-SUR-CLAISE

MSAP DESCARTES

Le C.L.I.C. Sud Touraine

(Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Pour les 6 cantons de l'arrondissement de Loches

Association loi 1901 créée en 2003, le ***CLIC Sud Touraine*** est un service labellisé niveau 3 par l'Etat et le Conseil général d'Indre et Loire.

Il **travaille en partenariat** avec les professionnels du secteur **médical, sanitaire** et **social** du territoire mais aussi des cantons limitrophes.

Depuis le 1er octobre 2012, par convention avec le Conseil général 37 et la MDPH (*Maison Départementale des Personnes Handicapées*), il lui a été confié la mission dite « **Pôle Autonomie** » pour le territoire de l'arrondissement de Loches & le canton du Val de l'Indre.

*Ce dispositif a destination des **Retraités**, des **Personnes en situation de handicap**, des **Aidants familiaux et professionnels**, est soutenu par les élus locaux et les structures intercommunales du Pays Touraine Côté Sud.*

Le CLIC Sud Touraine est là pour :

- **Informer** des conditions de maintien à domicile (*Droits et aides financières, services d'aide ou de soin à domicile, téléassistance, amélioration de l'habitat*)
- **Aider dans la constitution des dossiers** (*Allocation Personnalisée d'Autonomie : APA, Prestation de Compensation du Handicap : PCH, demande de retraite amélioration de l'habitat*)
- **Soutenir et conseiller**
- **Orienter** vers les professionnels et dispositifs compétents.

Le CLIC Sud Touraine organise aussi en partenariat avec les élus, les professionnels et les bénévoles, **des actions locales**

OU NOUS JOINDRE ?

17 rue de l'église
37240 LIGUEIL
☎ ***02.47.92.09.72***
06.89.38.42.41

Lundi & Vendredi
8h30 à 17h00
Mercredi ***8h30 à 12h30***
Mardi & Jeudi
8h30 à 18h00

clicsudtouraine@wanadoo.fr

Possibilité de rendez-vous avec Marie LACOSTE, Responsable du CLIC Sud Touraine : au CLIC, à domicile, ou à la Mairie de votre commune.

Mais aussi :

Aux Maisons Départementales de la Solidarité(MDS) de :

LOCHES 9 rue du Dr Martinais, les mercredis de **9h/12h30 & 14h/17h.**
02.47.59.07.03

MONTBAZON 5 rue de Monts, le 2ème et 4ème lundi de chaque mois de **14h/17h.**
02.47.26.13.08

Un diagnostic technique et financier

Pour continuer l'activité agricole

- Réalisation d'études économiques et formalisation d'un plan de redressement pris en charge partiellement par l'association
- Accompagnement par un professionnel bénévole

Pour cesser l'activité agricole

- Assistance dans les démarches pour cesser son activité

Les différentes aides financières

Aides de l'Etat : dans le cadre de la procédure AGRIDIFF (sous réserve de crédits)

- Allègement des charges financières
- Aide à la reconversion professionnelle

Aides de partenaires économiques

- Aménagement des encours et charges financières
- Calendrier de paiement
- Allègement des frais financiers

AGRICULTEURS EN DIFFICULTE

Pour vous aider

A comprendre votre situation
et vos difficultés

A prendre les bonnes décisions
pour vous et votre exploitation

A bénéficier d'aides
pour pérenniser votre exploitation
ou vous reconvertir

AIDE 37
38 Rue Augustin Fresnel
BP 50139
37171 CHAMBRAY LES TOURS Cédex
Tél. : 02.47.48.37.47
Mail : aide37@cda37.fr

Aide 37 : Association reconnue par le TGI et les Mandataires Judiciaires

Jean-Michel Dionnet (bénévole)
œuvre dans les associations suivantes :

AIDE 37 : association d'aide inter-organisations départementales aux agriculteurs en difficultés. Siège : Chambray-lès-Tours Tél. : 02-47-48-37-47	**VIES 37** : vivre et intervenir ensemble Face au suicide en Indre-et-Loire Siège : CPU-CHRU de Tours Tél. : 02-34-38-94-84
APRECSIS : Association pour la reconnaissance du surdement intellectuel. Siège Tours Nord Tél. : 06-08-12-17-33	**EKR 36** : Association Kubler-Ross Soutien aux personnes en deuil Siège Châteauroux Tél. : 02-54-07-01-69

Et membre de la coordination locale en santé mentale, Pays de la Touraine Côté Sud. Tél : 02-47-91-97-62

Facebook page : JMD.Assos
Mail : jean-michel.dionnet@orange.fr
Tél. : 06-86-83-84-85

PRESENCE VERTE

La téléassistance et bien plus encore

1
La téléassistance à domicile

Le fonctionnement est très simple. Un équipement composé d'un transmetteur est d'un déclencheur est installé au domicile de l'abonné.

Par simple pression sur le déclencheur porté autour du cou ou du poignet, l'alarme est transmise à la centrale d'écoute de Présence Verte qui envoie immédiatement les secours adaptés.

Des déclencheurs spécifiques sont disponibles **sans majoration de tarif** (*déclencheur à effleurement, à écrasement, au souffle, détecteur de chute lourde* *).

* **Permet un déclenchement automatique de l'alarme en cas de malaise ou de chute brutale.**

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général (APA), les caisses de retraite, et les communes.

2
Les détecteurs de fumée communicants

Reliés au transmetteur, une alarme automatique est envoyée à la centrale d'écoute de Présence Verte en cas de déclenchement du détecteur.

En cas de fumée avérée, un intervenant ainsi que les pompiers sont immédiatement envoyés sur place.

Toutes personnes, même les plus fragilisées, à mobilité réduite, mal entendantes ou mal voyantes sont sécurisées et rassurées par ce fonctionnement qui leur garantit un secours immédiat.

3
Le coffre à clefs sécurisé *

Coffre à double verrouillage en alliage de zinc résistant à l'effet levier et aux intempéries, fermé par un combinaison personnalisée à 4 chiffres.

Ce coffre à clefs sécurisé permet de laisser à domicile, en toute sécurité, une seule clef disponible pour l'intégralité des intervenants. Il facilite également l'intervention des pompiers.

4
Le balisage lumineux *

Recommandé par les professionnels de santé et du maintien à domicile, le balisage lumineux est un réel outil de prévention des chutes.

Dans l'obscurité et dans les espaces parfois encombrés, le balisage lumineux contribue à rassurer la personne lors de ses déplacements nocturnes par un allumage automatique par détection de mouvement (4 à 5m).

* **Dans le cadre de la prévention, le coffre à clefs ainsi que le balisage lumineux sont disponibles pour toutes personnes y compris celles non équipées de la téléassistance.**

5
La téléassistance mobile

Ce service permet de lancer un appel d'urgence, d'être géolocalisé et secouru en extérieur, partout en France métropolitaine, 24h24.

Plusieurs modèles sont proposés : Appel d'urgence seul, émetteur de perte de verticalité, GSM + appel d'urgence (seul, avec médaillon ou détecteur de chutes lourdes).

19 av de Vendôme
41000 BLOIS
02.54.44.87.26
pv41@presenceverte.fr

5 rue du 66 Régiment d'Infanterie
37000 TOURS
02.47.31.61.96
pv37@presenceverte.fr

Retrouvez-nous sur : www.presencevertetouraine.fr

Contact : Cathy DORE - 02.34.03.20.18 - dore.cathy@berry-touraine.msa.fr

Septembre 2015

Les Missions de Marjolaine

- Aider la personne accueillie **à maintenir son autonomie**
- **Assurer son bien-être** physique, moral et sa sécurité
- **Stimuler et valoriser la personne** dans ses capacités intellectuelles et physiques
- **Permettre un répit** aux aidants naturels qui l'entourent
- **Favoriser la socialisation** et par là même prévenir l'isolement

Le Tarif

Prix de journée au 1er juillet 2015 (incluant le transport et les repas) **42,46 € / jour**

Possibilité de prise en charge dans le cadre d'un plan d'aide financé par l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

(Cette prise en charge APA doit faire l'objet d'une demande d'entente préalable auprès du Conseil Général)

Jours & Horaires d'ouverture

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h00 à 16h00

Transport assuré entre 9h00 et 10h00 le matin et entre 16h00 et 17h00 le soir

Accueil le Mardi, Jeudi et Vendredi sur le Centre Autonome du Grand-Pressigny

Accueil le Lundi et le Mercredi sur l'UPAD de Preuilly-sur-Claise

Le service ne fonctionne pas les jours fériés et il est fermé deux semaines dans l'année (semaine du 15 août et semaine de Noël)

Pour toute information complémentaire vous pouvez vous adresser à la cadre de santé

02.47.91.79.82
cadresante@ehpadlacelleguenand.fr

Maison d'accueil et de Répit de jour du Sud-touraine

Un service porté par le Groupement de Coopération Médico-Sociale Confluence

Un Projet, une Philosophie, des Valeurs

La Maison Marjolaine a été crée à l'initiative de 4 EHPAD du Sud Lochois (Abilly, La Celle Guenand, Ligueil, Preuilly sur Claise) et d'une réflexion commune sur l'accompagnement des personnes âgées du territoire en favorisant leur maintien à domicile.

Son objectif est d'offrir aux personnes accueillies sur une ou plusieurs journées par semaine un accompagnement personnalisé alliant stimulation et convivialité, cela permet notamment de soulager les aidants naturels en proposant aussi un temps d'écoute et de répit.

LES VALEURS PRÔNÉES AU SEIN DE LA MAISON MARJOLAINE SONT :

- Le respect.
- La dignité et l'intimité.
- L'acceptation de la différence.
- La valorisation.
- La reconnaissance.
- L'écoute et le soutien.
- La convivialité et l'échange.
- La solidarité.
- Le plaisir et le bien-être de la personne.

Des Professionnels de qualité à votre écoute pour des journées riches et stimulantes

POUR VOUS ACCOMPAGNER SONT À VOTRE SERVICE :

- Deux aides-soignantes,
- Une cadre de santé,
- Les directeurs des EHPAD d'Abilly, La Celle-Guenand, Ligueil et Preuilly-sur- Claise,
- L'administratrice du GCMS Confluence

L'ACCUEIL SE FAIT DE 10H00 À 16H00

Un temps de **transport** est prévu entre 9h00 et 10h00 le matin et entre 16h00 et 17h00 le soir. Le transport est assuré par la Maison Marjolaine.

Les repas sont assurés par un service de portage de repas. Les menus sont élaborés par une commission de menus supervisée par une diététicienne.

De nombreuses activités sont prévues aux fins de stimulation physique et cognitive. La situation du centre autonome en coeur de bourg du Grand-Pressing permet de nombreuses sorties et activités.

Un Accueil différencié permettant de répondre à des situations variées

DEUX TYPES D'ACCUEIL SONT PROPOSÉS PAR LA MAISON MARJOLAINE

Le Centre Autonome

situé au 16 Grande Rue, 37350 Grand Pressigny

Accueil mixte de personnes âgées, pouvant être autonomes, isolées socialement, en perte d'autonomie, dépendantes, et/ou désorientées.

L'Accueil en unité pour personnes agées désorientées

situé sur l'EHPAD Dauphin, Route de Bossay, 37290 Preuilly-Sur-Claise

Accueil de personnes âgées souffrant de troubles liés à la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée.

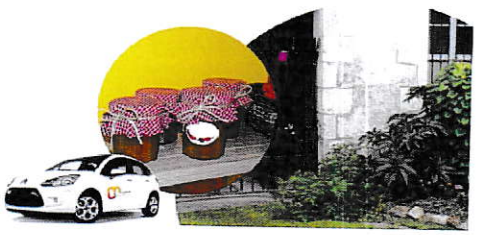

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Touraine du Sud

Après l'année 2014 qui fut, dès la création par fusion du SIAEP de la Touraine du Sud, consacrée à la négociation et à la signature du nouveau contrat d'affermage avec la SAUR, l'année 2015 a été la deuxième année d'existence du SIAEP de la Touraine du Sud et aussi la 1ère année de mise en œuvre du nouveau contrat d'affermage. Bien que connue de tous les usagers, la SAUR exerce ses services de délégataire dans un autre environnement que lorsqu'il exerçait les mêmes services dans les petits syndicats antérieurs : un seul interlocuteur, la mise en route de nouveaux services au bénéfice des usagers et l'accompagnement d'un planning de travaux importants que seul un syndicat important peut entreprendre. **Pour le SIAEP de la Touraine du Sud, après les coordinations initiales entre les élus, l'année 2015 a été non seulement l'année d'exécution de travaux déjà envisagés dans les syndicats antérieurs mais aussi l'année de conception et de début de mise en œuvre de travaux correspondants à une nouvelle politique d'actions.**

Ainsi, ont été réalisés **en 2015 :**

- *en commande directe*, de nombreux travaux, dont ceux qui ont été effectués à la station du Moulin Premier à Saint Flovier (isolation et étanchéité).
- en finalisation de programmes antérieurs à la fusion, la rénovation du château d'eau de Saint- Flovier.
- *avec un maître d'œuvre (G2C)* choisi antérieurement par l'ex-Val de Claise, un renouvellement de canalisation sur la commune de Boussay (1km200).

Ont été prévus et seront exécutés **au long de l'année 2016** :

- *avec le maître d'œuvre G2C,* la pose de 6 débitmètres sur les communes de Boussay, Bossay-sur-Claise et Chaumussay. Les travaux seront exécutés par la SAUR.
- *avec un nouveau maître d'œuvre, SAFEGE TOURS,* tout un ensemble de travaux qui feront l'objet, en début d'année 2016, de passations de marchés de travaux :
  - Un bouclage entre le réseau de la source de Saint-Flovier et le captage de Betz-le-Château.
  - 11 opérations d'extension, de renouvellement et de déplacement de réseaux sur les communes de Boussay, Betz-le-Château, La Celle-Guenand, Charnizay, Le Petit-Pressigny, Saint-Flovier.
  - Le passage du réseau sous l'Aigronne à Obterre.
  - La pose de débitmètres dans 10 communes.

L'ensemble de ces travaux exécutés ou à exécuter représentent un montant de dépenses de l'ordre de 800.000 € qui seront financés sans recours à l'emprunt.

******

Pour les abonnés, l'année 2015 a été la 1ère année de lissage des tarifs de la **surtaxe** (la partie du prix de l'eau payée par les abonnés au bénéfice de la collectivité (SIAEP) destinée au financement des investissements qu'elle réalise et aux dépenses d'entretien de toutes natures à sa charge).

> *L'autre partie du prix de l'eau est perçue au bénéfice du délégataire (SAUR) pour le financement de l'ensemble de ses charges, dont l'entretien et le renouvellement des compteurs et des ouvrages mis à sa disposition dans le cadre du contrat d'affermage.*

L'année 2015 est l'année, en raison des inégalités antérieures du montant de cette surtaxe selon les contrats des ex-syndicats, est celle où les écarts auront été les plus importants. C'est en 2020 que les tarifs de cette surtaxe seront devenus égaux, au terme de 5 années de lissage.

En 2015, les surtaxes payées ont été :

	Part fixe ou abonnement/an	Part proportionnelle ou consommation/m3
Communes ex-SIAEP de Ferrière-Larçon/Betz-le-Château	60,69 €	0,7630 €
Communes ex-SIAE de Chambon-Barrou-La Guerche	27,19 €	0,3470 €
Communes ex-SIAEP du Val de Claise	33,00 €	0,4140 €
Communes ex-SIAEP de la région de Saint-Flovier	29,10 €	0,3650 €

En 2016, les surtaxes seront :

	Part fixe ou abonnement/an	Part proportionnelle ou consommation/m3
Communes ex-SIAEP de Ferrière-Larçon/Betz-le-Château	55,52 €	0,6975 €
Communes ex-SIAE de Chambon-Barrou-La Guerche	28,72 €	0,3647 €
Communes ex-SIAEP du Val de Claise	33,37 €	0,4183 €
Communes ex-SIAEP de la région de Saint-Flovier	30,25 €	0,3791 €

Le SIAEP de la Touraine du Sud : quel avenir ?

Le Siaep de la Touraine du Sud a été créé en 2014 pour durer.
Cependant dans le contexte de l'application de la Loi NOTRe (promulguée le 15/07/2015), le Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale promulgué le 15/10/2015 par le Préfet d'Indre-et-Loire laisse planer des interrogations et des incertitudes en ce qui concerne le devenir du SIAEP de la Touraine du Sud. En effet, selon ce document, la future grande Communauté de communes du Lochois, qui regrouperait les 4 Communautés de communes actuelles dont 3 ont déjà la compétence Eau - si elle voit effectivement le jour en 2016 -, prendrait *optionnellement* la compétence Eau en 2016, par anticipation sur l'échéance de 2020 prévue par la loi NOTRe pour la prise obligatoire de la compétence Eau par les Communautés de communes.

Ceci pourrait donc PREMATUREMENT mettre fin à l'existence du SIAEP de la Touraine du Sud à la fin de 2016.

Pour l'heure, dans sa réunion du 15 novembre, le Comité Syndical du SIAEP de la Touraine du Sud a émis (comme demandé par le Préfet) un AVIS très défavorable à cette disparition programmée. La décision finale sera prise au printemps au terme d'une procédure dans laquelle auront leur part :

- Le Préfet,
- Les Membres élus de CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale)
- Les élus « dirigeants » des actuelles Communautés de communes du Lochois, qu'ils soient associés aux décisions du Préfet ou Membres eux-mêmes de la CDCI....

On peut dire que cette conjoncture vient très INOPPORTUNEMENT entraver une dynamique issue de la création très récente de notre syndicat mais il faudra attendre le printemps pour savoir ce qu'il en adviendra.

Le Président,
Bernard COURCOUL

Attention ! Communiqué du SIAEP de la Touraine de Sud

En cas de constat en cours d'année d'une fuite d'eau sur canalisation après compteur dans une habitation ou lorsque celle-ci est signalée par la SAUR, après le relevé annuel, pour que les dispositions de la loi Warsmann d'écrêtement de la facture (à 2 fois la consommation moyenne des 3 dernières années) soit effectué, il est impératif de faire faire la réparation par un professionnel, de produire la facture sur laquelle doivent figurer, la localisation de la fuite et la nature de la réparation. De plus, il est utile de fournir, par photos par exemple, toutes indications pour prouver cette nature des travaux et leur localisation. Un contrôle peut être effectué, étant donnée l'importance des sommes qui peuvent être en jeu dans des fuites importantes et qui constituent des pertes pour le service d'eau.

Vous avez un souci ou une réclamation, vous pouvez assister à la réunion avec le chargé de clientèles SAUR France qui aura lieu à la mairie de Bossay-sur-Claise le vendredi 22 janvier 2016 de 9h à 12h.

ASSOCIATION VAL DE CLAISE

et sa CHORALE « CHANTEREINE »

« Allons enfants de la Patrie ! »
Un chant entendu dans le monde entier, qui a soudé, qui a réconforté en 2015… année qui apporta par deux fois son lot de malheurs…
« Entendez-vous dans nos campagnes ? »
N'avons-nous pas entendu, perçu l'émotion qui surgissait de partout ? Même dans notre petite église de Bossay quand le spectacle musical « Noël 1914 » a fait résonner le tambour de la Grande Guerre ? Cette émotion rejoignait celle de tout un pays meurtri :
« Verdun : 1914 » ------ Paris : janvier et novembre 2015 »

Les paroles des chants, leur musique vibrent, intactes de vérité, pour apaiser, permettre de cheminer, rassembler et être, en finale, un peu plus heureux malgré tout.

Y sommes-nous parvenus, nous, les 30 *« Enfants »* de « Chantereine », au cours de nos pérégrinations ?

En pas moins de 15 concerts, qui nous ont menés de Bourgueil à Vierzon, en passant par Descartes, Abilly, Preuilly, Charnizay, la Roche Posay, Yzeures-sur-Creuse, Azay-le-Ferron, Châtillon-sur-Indre, Lureuil et, bien entendu, Bossay, nous avons chanté pour :

- les aînés de Preuilly en essayant de les réjouir par nos vieux airs du passé, en janvier
- l'organisation « Amnesty International » et leur lutte contre l'injustice, les inégalités, à Descartes en février
- l'association « Charnizay et son passé » pour leur histoire, lors de leur 20e anniversaire en février
- la recherche médicale en ophtalmologie, avec « Retina » à La Roche Posay, en avril
- le souvenir du patrimoine et du passé de notre région, à l'abbaye de Bourgueil, en avril
- les aînés de Châtillon-sur-Indre que nous rencontrions pour la première fois, en mai
- les fêtes dans notre village, lors des « Estivales » de Bossay-sur-Claise, en juin
- le souvenir de la bataille de Péchoire, pour le devoir de mémoire des résistants, en juillet
- les rencontres de chorales, réunissant des centaines de choristes, tous ont des genres différents, mais unis par la même passion du chant, à Abilly en juillet, à Azay-le-Ferron, en septembre, à Vierzon en novembre
- les « Amis du Colombier » de Lureuil, en septembre, resserrant ainsi nos liens de voisinage
- le « Téléthon » et son équipe de soutien, en décembre, à Yzeures-sur-Creuse
- le Marché de Noël, avec les enfants de l'école, en l'église de Bossay

et enfin… pour
- le souvenir de la « Grande Guerre », afin qu'il reste vivant dans nos mémoires, avec un spectacle musical, un récit de la vie des poilus dans les tranchées, de leurs familles, le 13 décembre dernier à l'église de Bossay.

Nous avons déjà les émotions, les craintes…
Reste à garder avec nous la conviction que la musique et le chant peuvent en certains moments où notre conscience est ébranlée, notre confiance en l'avenir éprouvée, nous apporter le réconfort et la joie que nul ne nous enlèvera.

Laissons-nous donc porter par la musique, le chant, mais n'oublions pas aussi le RIRE !
Le rire, une source naturelle de réconfort et joie pour les premiers d'entre nous, ceux qui représentent notre avenir : les enfants et notamment les enfants malades. C'est à eux que notre Président, William Dermy, a souhaité dédier le Spectacle Musical de « Noël 1914 » en leur attribuant nos bénéfices au travers de l'association « Le rire médecin » dont les bénévoles accompagnent les enfants hospitalisés.
Leur slogan : *« Pas de clown ? Pas de piqûre ! »*. Tout y est dit : jeux, rêves et humour leur sont prodigués. Et vos dons les auront aidés à surmonter la maladie.
Merci encore à tous les spectateurs venus nombreux nous soutenir le 13 décembre !

Musique et chant sont toujours au rendez-vous, à Bossay-sur-Claise, sous la direction de Catherine Koffmann, avec la participation de notre guitariste, Jean Bochet, et nos 28 choristes motivés et fidèles, l'ensemble présidé par William Dermy.

Soulignons aussi le soutien constant de la Mairie et son excellente initiative qui par la création de son site, nous permet maintenant de nous présenter au public, d'afficher nos activités au fur et à mesure de l'année et même d'offrir un mini-concert en vidéo : en effet, comme le chante Michel Fugain :
« Attention Mesdames et Messieurs, dans un instant, on va commencer ! Installez-vous dans votre fauteuil, bien gentiment ... » et visionnez le début de notre concert à Abilly en juillet, comme si vous y étiez !

Sinon, c'est chaque mercredi soir, dès 20h, pour la mise en voix, la répétition et 2 heures de convivialité !
A bon entendeur…

Le Président : William Dermy

La secrétaire : Francine Glesner Mondet

SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Bossay-sur-Claise vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année

Et vous informe de ses activités.

Cette année nous avons, avec les laboureurs, repris l'organisation du ball-trap. Cette manifestation a rencontré un vif intérêt et une bonne participation. En 2016, nous allons à nouveau programmer cette activité.
Dans nos projets en janvier de nouveau un concours de belote avec de nombreux lots.

Notre assemblée générale a lieu début septembre et pour toutes questions concernant nos activités cynégétiques, concours et repas, vous pouvez :

Contacter le président M. Bougon Thierry au : 02/47/94/53/44

AFN

Notre activité en 2015 s'est trouvée très ralentie par de nouveaux malades dans notre section.
L'année avait très bien débuté avec notre déjeuner dansant le samedi 9 janvier avec notre traiteur habituel du « Grèbe » à Lureuil que tous nos invités apprécient, ce repas se passa dans une ambiance très conviviale, animé par notre nouveau musicien M. Dubois Franck.

Pour le 1er semestre, parmi nos manifestations patriotiques, notons le 8 mai, qui réunit toujours de nombreux élèves avec leurs maîtresses, habitants de la commune et autres, pour le recueillement au Monument aux Morts. Après discours et dépôt de gerbes, nous avons entonné la Marseillaise.

Cette cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur servi par M. le maire et son conseil à la salle socioculturelle de la commune. Pour terminer cette matinée, un repas a été servi au petit resto du bourg, réunissant notre Amicale et autres convives.

Une autre cérémonie à laquelle nous sommes toujours présents : celle du 3e dimanche de juillet pour le maquis de Péchoire en forêt de Preuilly avec une assistance toujours très nombreuse pour rendre hommage aux maquisards qui furent tués par les nazis en juillet 1945.

En ce qui concerne le 2e semestre, compte tenu des problèmes de santé survenus à des membres du bureau, nous avons convenu en réunion d'abandonner notre pique-nique de début août pour cette année, puis en le regrettant beaucoup, d'arrêter définitivement notre repas dansant du 2e samedi de janvier qui était tant apprécié par nos invités.

Malgré ces ennuis, voulant poursuivre notre devoir de reconnaissance, le 11 novembre 1914-1918 fut cette fois encore remarquablement commémoré par la présence d'une nombreuse assistance. Après le dépôt de gerbes, les discours, la minute de silence et les couleurs, La Marseillaise fut chantée par les élèves avec leurs maîtresses.

Cette manifestation terminée, comme habituellement, un vin d'honneur nous a été servi par Monsieur le maire et son conseil à la salle socioculturelle où nous sommes restés en terminant la matinée par un bon repas entre nous.

Enfin la dernière manifestation commémorative de l'année, le 5 décembre celle des C.A.T.M, était cette année à Bossay avec la participation de l'amicale de Preuilly-sur-Claise sous la conduite de son président monsieur Daniel Foucher. Il y avait également la présence de monsieur Gérard Thoreau, adjoint au maire de Preuilly. Nous pensons reconduire cette commémoration d'un an sur deux comme il avait été convenu entre nos deux sections.

A noter que nous parlons de fusion entre nos deux sections, idée qui peut-être réalisable dans le futur.

Aux habitants de la commune : bonnes fêtes de fin d'année et tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2016.

Guy Douady

ASSOCIATION DES LABOUREURS

Le 31 janvier 2015 a eu lieu la traditionnelle fête des laboureurs sous la présidence cette année de Mme Marie Loiseleur, digne retraitée à Sublaines.

Agricultrice dans une exploitation céréalière au lieu-dit les Mées, Mme Loiseleur s'est considérablement investie dans notre commune.

Pas moins de douze ans conseillère municipale et surtout actrice pendant de nombreuses années, Mme Marie Loiseleur nous a remplis de joie, de rires et de bonheur. Elle était devenue avec quelques autres, l'icône de la troupe théâtrale de Bossay.

Un grand merci d'avoir accepté notre invitation, la soirée s'est clôturée par une soirée disco, cela fut une réussite totale.

Le concours de labour a eu lieu le 12 septembre au lieu-dit le Bûchet chez M. Gilles Claveau que nous remercions très vivement.
N'ayant plus assez de membres dans notre association, le ball-trap a été assumé par la société de chasse.

Un grand merci à tous les donateurs, concessionnaires, agents, commerçants, artisans, coopératives, entrepreneurs, etc.
Merci également aux membres du jury ainsi qu'à tous nos concurrents que ce soit tracteurs contemporains, motoculteurs ou vieux tracteurs, toutes nos félicitations au premier de chaque catégorie.

Une choucroute comme à l'accoutumée clôtura la soirée dans la bonne humeur.

L'année 2015 s'achève, une année particulière et permettez-moi au nom de l'association des laboureurs de Bossay de vous souhaiter une très bonne année 2016 avec une pensée pour ceux qui souffrent.

Rendez-vous le 30 janvier pour notre prochain repas des laboureurs

Daniel Marin

CYCLO SPORT VAL DE CLAISE

Le club cyclo sport Val de Claise après vingt-cinq ans d'existence est toujours aussi actif et heureux d'accueillir quatre nouveaux licenciés, Laurent, Pascal, Thierry et Cédric.

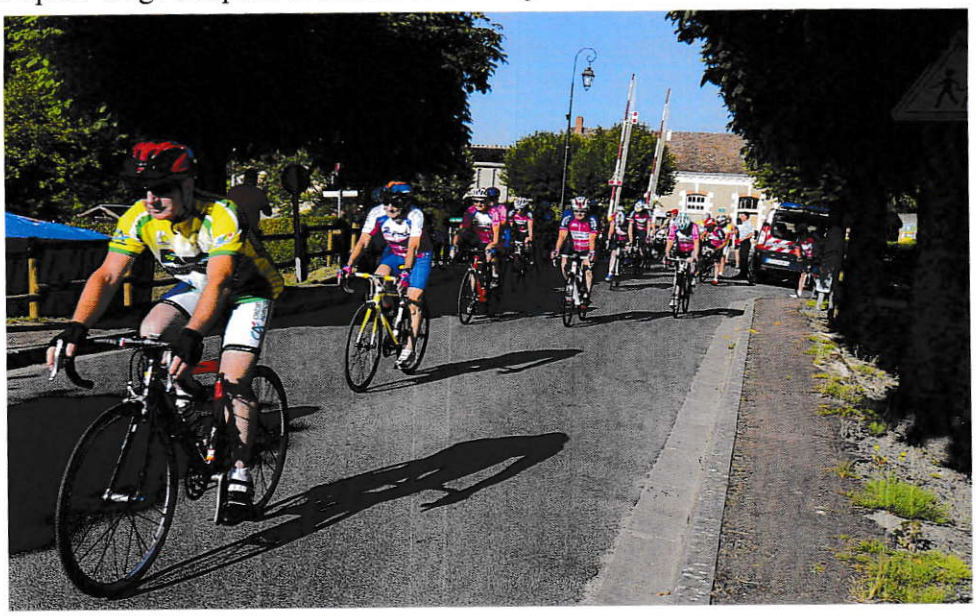

Les sorties ont bien lieu tous les dimanche matin et mercredi matin ou après-midi avec les clubs voisins. Félicitations à Philippe qui s'est classé plusieurs fois dans les cinq premiers.

La sortie annuelle inter-club a pris son départ le 4 septembre, à Yzeures-sur-Creuse pour arrivée à Vassivière après 170 km de parcours. Ensuite promenade et repas sur le lac, puis le 5 septembre retour en voiture.

Mi-septembre une dizaine de cyclistes dont Philippe et Eric sont allés faire le tour de la Corse soit 1000 km en 12 jours.

2016 - le 24 avril, course cycliste de la Saint Georges à Preuilly-sur-Claise.
- le 1er mai, course cycliste à Bossay-sur-Claise.
- fin juin, Rando des Estivales.

Bonne route aux cyclistes du Val de Claise et un grand merci à tous les bénévoles.
Bonne et heureuse année 2016.

Pierre Méthais

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

L'année 2015 fût un bon cru pour les randonnées. Toutes nos sorties ont été une réussite.

La « rando » d'automne qui s'est déroulée le 18 octobre a accueilli cette année plus de 250 personnes qui ont foulé les sentiers de la forêt de la Ribaloche sur un parcours de 8 ou 12 km pour les plus courageux.
A l'arrivée, bernache et châtaignes grillées préparées par le comité attendaient nos marcheurs.

Les membres du comité, Jean-Charles et moi-même, vous souhaitent une bonne année.

Gérard Marquet

ASSOCIATION DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BOSSAY-SUR-CLAISE

L'Assemblée Générale 2015 s'est déroulée comme d'habitude avec approbation à l'unanimité du rapport moral et du rapport financier.

Mais le fait marquant a été la conférence qui l'a animée. Le sujet était très délicat aux points de vue scientifique, médical, et pour tout dire éthique : « *Vaccination et santé publique ; la réalité derrière le mythe* ». Le sujet revient régulièrement dans les médias. Il ne pouvait être traité que par un scientifique de haut niveau : ce fut Michel Georget, agrégé de biologie, professeur honoraire des classes préparatoires au Lycée René Descartes de Tours. Vous trouverez son compte rendu dans notre bulletin n° 17. Inutile de dire que la discussion qui a suivi la conférence a été animée, notamment avec les membres du corps médical.

Sitôt démontée l'exposition sur les moulins hydrauliques, l'annexe du musée a reçu sa deuxième exposition temporaire : celle des vieux outils. Il y en avait de toutes sortes : d'agriculture, évidemment, mais aussi d'artisanat, de couture, de médecine, d'herboristerie, et pour finir un tambour de ville. Il y avait de quoi surprendre : une barrique cerclée de bois, de modestes araires, un tribulum (ou picaardaire en patois) aux centaines de dents de silex rongées par l'usage, de lourds bigots qui ne manquaient pas de faire penser à l'état du dos de qui les maniait, un sabot à ramasser la paille, une seringue de médecin de campagne, pour ne citer que quelques exemples. Mais bien mieux que toute énumération, Marie-France Petit a traduit en vers les surprises ou les souvenirs qu'ont pu ressentir jeunes et moins jeunes. On pourra lire son poème dans notre bulletin n° 17.

Profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont enrichi le patrimoine de notre association, et par ce biais le patrimoine de la commune, et tout simplement le patrimoine.

Cette exposition, ainsi que notre musée de préhistoire, ont eu un vif succès d'intérêt de la part des visiteurs, mais pas le succès en nombre que nous attendions. Nous subissons là une tendance générale : les musées ont été moins visités cette année, au profit des animations. Par contre, comme une sorte de compensation, nous avons eu des visiteurs venus de loin : de Hollande, de Bretagne, du Pas-de-Calais. Restons donc optimistes.

Nous préparons déjà la prochaine exposition temporaire, sur un tout autre sujet : des modèles réduits d'avions que nous prête un collectionneur : une centaine de modèles du *spad* de Guynemer au *rafale*, tous à l'échelle 1/72. Et pour les protéger, notre musée s'équipera de quatre vitrines supplémentaires. Cette exposition sera visible dès le printemps 2016.

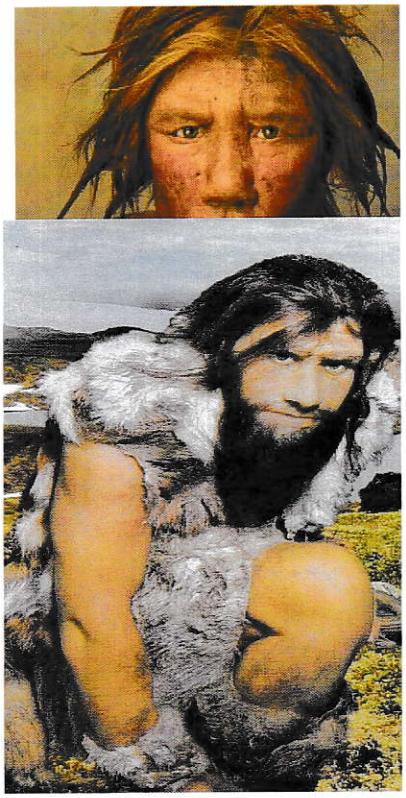

Modestement certes, mais de façon pour nous significative, nous participons à l'exposition du musée du Grand Pressigny sur l'Homme de Néandertal par un prêt de trois bifaces. C'est une reconnaissance de plus de l'œuvre d'Henri Thiennet. L'ère néandertalienne a duré plus de 200 000 ans. Les néandertaliens ont laissé des traces très intéressantes de leur industrie sur le territoire de la commune. Vous pourrez lire un article à ce sujet dans notre bulletin n° 17. Des traces d'ADN ont permis de se faire une idée de leur apparence physique. Et si les dessinateurs ont des interprétations différentes, les préhistoriens s'accordent sur leurs capacités intellectuelles au vu en particulier des progrès qu'ils ont fait faire à la taille du silex.

Nous avons présenté notre association dans deux manifestations en Touraine du Sud, au Grand Pressigny et à La Celle-Saint-Avant.

Comme d'habitude, nous avons participé aux activités festives et culturelles auxquelles nous convient le comité des fêtes de la commune et les organisations régionales ou nationales : la *Foire aux Laines*, l'animation de l'association *Atout Claise*, et les deux journées nationales du Patrimoine.

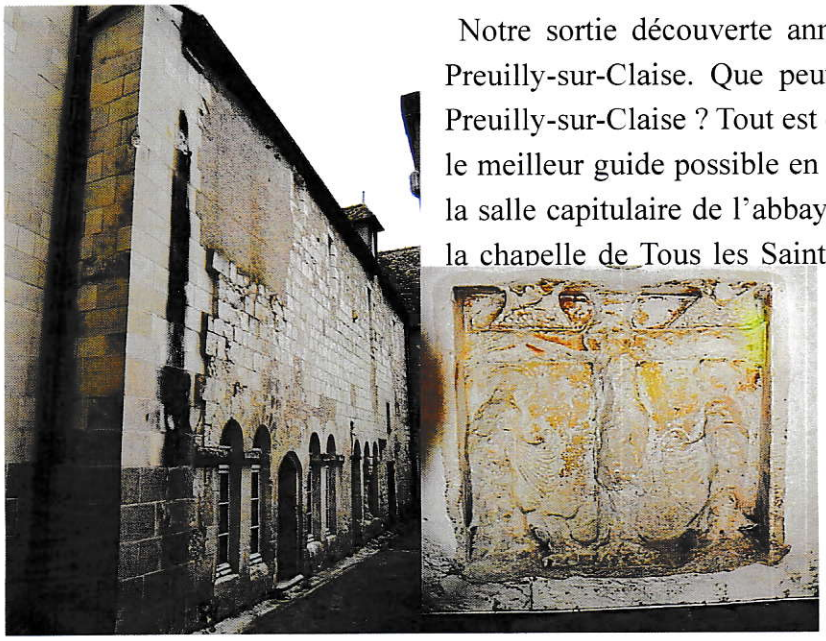

Notre sortie découverte annuelle s'est déroulée hors les murs : à Preuilly-sur-Claise. Que peut bien encore découvrir un Bosséen à Preuilly-sur-Claise ? Tout est dans l'initiative du guide, et nous avions le meilleur guide possible en l'occurrence : Bernard de La Motte. De la salle capitulaire de l'abbaye aux restes de l'église Saint Nicolas, à la chapelle de Tous les Saints et à sa danse macabre, aux curiosités de la rue du Puits Berthet, et pour finir, par un sentier peu connu, au chevet de Notre Dame des Échelles d'où l'on peut comprendre l'histoire architecturale de cette église, Bernard de la Motte a guidé les vingt-six participants avec gentillesse et compétence. Tous nos remerciements.

Solange Bigot s'était engagée dans l'aventure des « rythmes scolaires » sur le thème de la préhistoire. Elle a proposé aux enfants une découverte ludique de notre musée : des dessins qui rendaient compte des progrès de l'outillage lithique, des dessins au charbon de bois et à l'argile, des gravures sur plâtre, une sorte de mots croisés à partir du mot *préhistoire,* toutes activités qui ont eu grand succès tant auprès des enfants que des parents ou des visiteurs.

La mise au point du recueil de textes d'Henri Thiennet se poursuit. L'équipe de la Société Archéologique de Preuilly a fait un travail de collation et de mise en page très important, ainsi qu'une recherche fructueuse d'une maison d'édition aux prix convenables. Notre association s'est chargée du délicat travail de finition : relecture de l'ensemble avec Henri Thiennet. Nous engageons nos adhérents, et au-delà les Bosséens et tous les amateurs d'une histoire locale riche d'enseignements et d'anecdotes souvent savoureuses à participer au succès de cet ouvrage.

Trois informations :

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 23 janvier 2016. L'animation sera assurée par un charpentier, un charpentier de « la vieille école », passionné par son métier, et par ailleurs vice-président de *Maisons paysannes de Touraine.*

Notre sortie annuelle aura lieu le samedi 21 mai au château de Cingé et au village voisin de La Rochepineau.

Notre bulletin n° 17 sera en vente à partir du 23 janvier. Il comprendra les articles suivants:

- *Néandertal à Bossay-sur-Claise* par Raoul Guichané ;
- *Vaccination et santé publique* par Michel Georget ;
- *Un zeppelin au-dessus de Preuilly* par Michel Davaillon ;
- *Aérophilatélie* par Michel Davaillon ;
- *Ma vie à Tours de 1939 à 1944* par Janine Deforges ;
- *Impression, vieux outils* par Marie-France Petit ;
- *Une promenade inédite à Preuilly* par Bernard de la Motte ;
- *Voies romaines à Bossay-sur-Claise* par Henri Thiennet

Autorisons-nous à terminer sur une note optimiste : notre association se porte bien.

Raoul Guichané

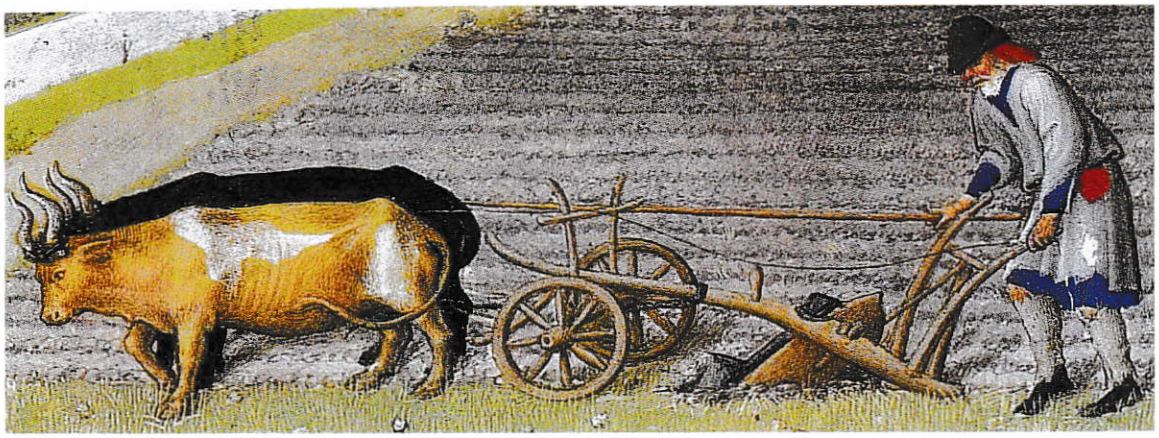

Extrait des *Très Riches Heures du Duc de Berry*

patch work

De septembre 2014 à juin 2015, les « quilteuses » que nous sommes se sont attelées à la réalisation de nombreux et magnifiques ouvrages.
Nous vous livrons en images quelques-unes de nos réalisations.

Les quilteuses de l'A.P.B.C. sont généreuses :
Nous avons, cette année encore, consacré bien du temps à la réalisation de deux patch pour une loterie en faveur du Téléthon.
Nous avons aussi réalisé un panneau représentant le sigle de l'A.D.M.R. et nous l'avons offert à cet organisme.
Une quilteuse parmi nous a réalisé un baby quilt dédié aux prématurés de Clocheville.

Notre atelier de patchwork se compose de 13 adhérentes fidèles, passionnées, et assidues.
Nous nous retrouvons toutes dans une ambiance très conviviale et amicale, chaque mardi après-midi entre 14h et 17h, à la salle des associations de Bossay/Claise.
M. le Maire ainsi que son équipe du conseil municipal méritent et ont toute notre reconnaissance car ils nous mettent gratuitement à disposition cette très agréable salle des associations.
Depuis septembre 2015, nous sommes heureuses de compter deux nouvelles débutantes, Martine Da Cruz et Rose Luke Lore. Toutes les deux sont animées par le désir de découvrir et de mettre en application les différentes techniques de patchwork.
C'est avec beaucoup de patience et de talent que Rose Fradin, notre animatrice, nous conseille et nous guide toutes dans l'élaboration de nos œuvres.

Suzanne Caillet

ENSEMBLE & SOLIDAIRE

Ensemble & Solidaire U.N.R.P.A. Nationale a fêté ses soixante-dix ans cette année. Créée en 1945 à la fin de la guerre, elle est directement issue des principes de solidarité nationale par le Conseil de la Résistance et se situe dans la même mouvance que la création de la Sécurité sociale, du droit de vote pour les femmes, de la création du Secours populaire. C'est une association à structure nationale avec des structures régionales, fédérales et locales.

La section locale de Bossay-sur-Claise a vu le jour en 1965, cela fait donc 50 ans qu'elle existe. Elle a pour but de promouvoir et de soutenir des activités culturelles et de loisirs propres à permettre de mieux vivre son temps, de rompre l'isolement. Retraités ou non, elle est ouverte à tous pour une modeste cotisation annuelle.

Siégeaient à l'époque :
- Président : Georges Dubreuil, retraité.
- Secrétaire : Alphonse Audax, menuisier.
- Vice-Président : Léonce Claveau, cultivateur.
-Trésorier : Georges Chaimbault, bourrelier.

Bien sûr, ils ne sont plus là, tous étant nés à la fin des années 1800... Mais les Bosséens de souche se souviennent certainement de ces figures bien connues dans notre Commune.

Les structures associatives de personnes âgées (voire les associations tout court) ne séduisent plus. Que l'on utilise des formules comme celles de personnes âgées, d'anciens, de séniors ou que l'on ait simplement recours à compter nos printemps, la réalité s'impose implacablement : personne n'échappe au temps qui passe! Faute de recrutement. Les effectifs stagnent et même s'amenuisent. Depuis une dizaine d'années le nombre d'adhérents diminue, il devient difficile de recruter des jeunes retraités. Sans le sang neuf de sociétaires plus jeunes, l'âge moyen augmente et oblige à limiter en conséquence le programme d'activités.

Au départ l'Association s'intitulait « Union des Vieux de France », la référence à l'âge n'est plus porteuse et plus du tout dans l'air du temps, au point que la Fédération Nationale a décidé de changer son appellation. C'est un fait de société : le regard tourné vers d'autres horizons, les néo-retraités se sentent comme jamais dans la force de l'âge...

Pourtant cette année encore, nous avons eu l'occasion de nous retrouver de nombreuses fois, de partager des moments de convivialité, de profiter de rencontres qui brisent la solitude et qui ravivent les relations sociales qui ne sont pas toujours faciles à entretenir quand on est parfois isolé. Lors de rencontre avec animation c'est jour de liesse, vieilles douleurs et cannes anglaises restent au portemanteau. Tous retrouvent la jambe agile pour esquisser quelques pas de danse. Ce sont des après-midi chaleureux et tous repartent avec des refrains plein la tête.

En janvier, nous avons tiré les rois avec la participation d'un conteur musicien narrant des histoires drôles avec des flonflons d'accordéon. Pour accompagner la galette, un vigneron du Maine-et-Loire est venu nous offrir

une dégustation de sa production d'excellents vins d'Anjou (avec modération).

Nous avons fait une énorme tartinade, de joyeuses agapes printanières. Fêté Noël et puis bien d'autres choses encore.

Cette année le Congrès départemental s'est tenu à Joué-lès-Tours. Environ deux cent cinquante personnes étaient réunies autour du Président d'Indre-et-Loire. Un repas a clos la journée.

Nous avons aussi les jeux de société (cartes et autres), ils réunissent tout au long de l'année une bande de joueurs qui s'affrontent dans des joutes amicales et cela se termine dans la douceur bienvenue d'un p'tit quatre heures.

Voilà comment cette année encore, nous autres, entre amis, avons mis un peu de joie et de bonne humeur dans notre existence. Si vous avez envie de vous joindre à nous, venez, nous vous accueillerons avec plaisir.

Ensemble & Solidaires, les adhérents et moi-même vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé, que vos initiatives en cette nouvelle année voient le jour sous des vents cléments et favorables,

Yvonne Griffon

ECOLE DE BOSSAY-SUR-CLAISE

Classe des petits (maternelle - CP - CE1)

Bossay sur Claise - Mat/CP/CE1 - Année 2015/2016

Catherine KOFFMANN
Isabelle MORESVE (ATSEM)

Classe des grands (CE2 - CM1 - CM2)

Bossay sur Claise - CE2/CM1/CM2 - Année 2015/2016

Flavie DIDIOT

Les activités de l'année 2015

Comme chaque année, les élèves ont participé à de nombreuses activités : la visite de la mini-ferme à la maison de retraite de Preuilly, la sortie en forêt, la semaine du goût, le lâcher de ballons et la radio pour

le Téléthon, le marché et la fête de Noël, l'informatique, le gymnase, le carnaval, la prévention routière, la kermesse…

Le point fort de cette année a été au mois de février la classe de neige à Super-Besse où les CE1, CE2, CM1 et CM2 ont bien profité des joies du ski. Les plus grands qui étaient déjà partis en 2013 ont pu se perfectionner tout en aidant les plus petits qui découvraient cette activité. Nous remercions tous les partenaires qui ont permis que cette activité soit possible. Notamment la mairie qui a offert le transport ainsi que l'association des parents d'élèves et la coopérative scolaire qui ont financé plus de la moitié du prix du séjour.

Une autre journée importante a été le voyage à la mer près de la Rochelle pour la classe des petits qui n'étaient pas allés au ski.

Ski : le départ

Premières glissades...

Ski : le dortoir des filles

Ski : le restaurant

On est tous des champions de ski ! ! !

La classe des petits à La Rochelle

Visite de la mini-ferme avec les personnes âgées de la maison de retraite

Sortie en forêt

Semaine du goût : repas du lundi composé des spécialités de chaque famille

Paëlla du vendredi (merci Florence et Vincent !)

Fête de Noël

Juliette et Nicolas

Cette année a été marquée par la mise en place des activités périscolaires dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : anglais, informatique, radio, cuisine, vannerie, bricolage, musique. Pour la période à venir, ils pourront s'initier au cirque avec Juliette et Nicolas dont nous avons pu apprécier toute l'étendue de leurs talents au cours du spectacle de Noël offert par le comité des fêtes.

L'équipe enseignante tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de toutes ces activités en apportant leur aide et leur soutien.

Tous les élèves se joignent à nous pour vous souhaiter à tous une très bonne année 2016.

NYCKEL ART PASSION

Les Trouvères du Val de Claise : après l'arrivée de Jacques KOFFMANN (percussions, chants et danses), le groupe poursuit son « opération de rajeunissement » avec l'entrée de Anne-Lise Sauleau (chants et danses).

Une autre grande nouveauté cette année est l'acquisition d'une tente médiévale qui nous permet d'avoir un véritable espace dans le campement de nos amis du groupe de La Mandragore avec qui nous faisons de nombreuses animations. Cela nous permet aussi de nous abriter du soleil ou de la pluie, ce qui est bien utile par les temps qui courent !

Cette année le groupe a animé un mariage médiéval le 1er août à Nouaillé-Maupertuis, ainsi que des fêtes médiévales : le 14 août à la cité de l'écrit à Montmorillon, les 12 et 13 septembre dans les douves du château du Ternay, les 19 et 20 septembre au château de Chambon dans le cadre des journées du patrimoine et le 26 septembre à Dangé-Saint-Romain. Sous le soleil ou sous la pluie, quel été bien rempli !....

Les soirées folk : les danseurs se retrouvent tous les 2e vendredis du mois (consulter le calendrier en fin de bulletin car nous passons quelques mois en raison des nombreuses autres activités organisées sur la commune). Nous commençons à 18h30 par une initiation aux danses centrée chaque mois sur un thème (danses bretonnes, du Poitou ou du Sud-Ouest, bourrées du Berry, d'Auvergne ou du Bourbonnais, danses collectives ou de couples...). Un repas composé des spécialités de chacun permet d'attaquer le bal à 21h00 et de poursuivre gaillardement jusqu'à minuit!... La convivialité des danses traditionnelles permet un joyeux mélange entre les débutants et les danseurs confirmés. N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

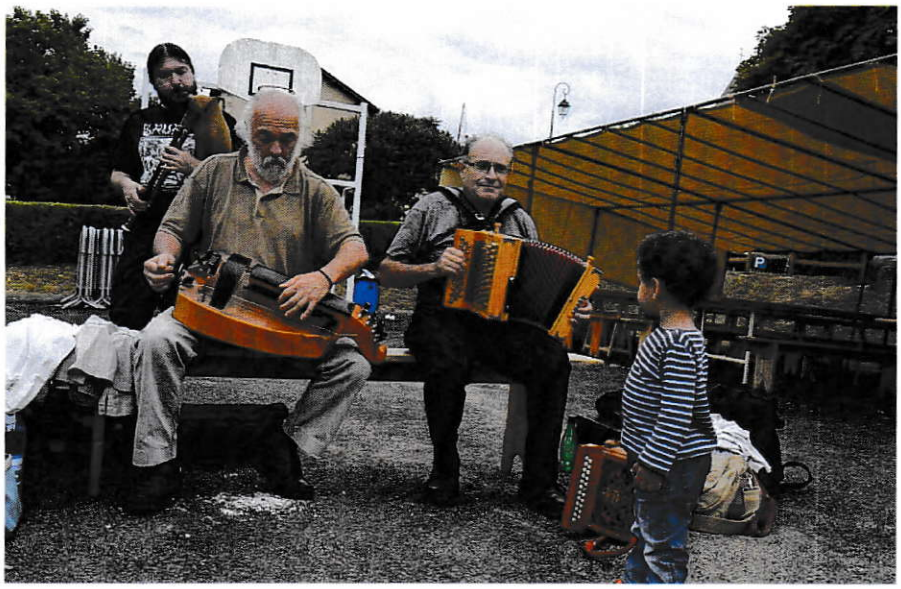

Le groupe de « Musique Trad » a animé la fête des battages le 26 juillet à Vicq-sur-Gartempe, le marché des producteurs locaux organisé par « Atout Claise » le 8 août à Bossay et a accompagné le groupe folklorique de Ruffec dans le cadre de la journée du jumelage organisée à Le Blanc le 5 septembre.

Toute notre équipe de joyeux musiciens vous souhaite une bonne année 2016 !

COMITE DES FETES

Après neuf années de présidence au sein du comité des fêtes, c'est avec plaisir que je passe le relais à Catherine Koffmann et Florence Debeaupuis et leur souhaite d'avoir autant de plaisir et de bons moments que moi au sein de ce comité, où règnent toujours une bonne entente et une ambiance très chaleureuse.

Les manifestations de cette année 2015 se sont très bien passées et toujours grâce aux efforts des membres du comité, ainsi que toutes les personnes qui nous aident bénévolement. Un grand merci à vous tous.

Le 3 mai, toujours à peu près le même public pour accueillir notre troc-plants. Un public qui participe à cette journée en venant échanger plant, graine et idée de jardinage.

La saison de théâtre fut très réussie grâce à vous tous qui venez nombreux encourager nos comédiennes

et comédiens. Sans oublier tous ceux qui, dans l'ombre ont œuvré pendant plus de cinq mois cette saison.

Pour l'année 2016, nous vous proposons deux pièces « TOC-TOC » de Laurent Baffie et « Le Technicien » d'Eric Assous. Les décorateurs sont déjà à l'ouvrage, les souffleuses retiennent leur souffle et vont être vigilantes pour pallier les trous de mémoires si insidieux, pendant que les comédiens apprennent leur texte et leur mise en scène. Notre plus grande joie, c'est de vous entendre rire et applaudir à la fin du spectacle.

Pour la 32e Foire aux laines, le 27 juin, il y a eu une grande participation des producteurs. Je veux remercier le jury de Bossay et tout particulièrement celui d'Husson, présent depuis de longues années.
En soirée, barbecue et manèges étaient de rigueur. Vers 23 h, un public nombreux était venu voir le feu d'artifice et la soirée s'est clôturée par un bal disco animé par GILLOU.
Le lendemain, pour les Estivales, de nombreuses expositions étaient installées par l'association des laboureurs,

le Patchwork, l'A.P.E., les randos, le cyclo-sport Val de Claise. Une trentaine de brocanteurs étaient présents lors de cette journée.

L'après-midi, la chorale de Chantereine nous a enchantés par ses chants et ses merveilleuses voix.

Pour le repas du 14 juillet, 72 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes autour d'un repas organisé par Pierre Georget. Cette journée fut réussie grâce à la présence de bénévoles et du comité. Merci au conseil municipal pour sa participation financière.

Pour Noël, nous avons pu offrir à 40 enfants de l'école un spectacle présenté par Christian Pochet. Le père Noël, comme chaque année avait sa hotte chargée de cadeaux et de friandises.

Philippe Caillaud

Les nouveaux membres tiennent tout particulièrement à remercier Philippe Caillaud et toute son équipe pour leur investissement tout au long de ces années bien remplies. Nous nous attacherons à poursuivre leur action sans grands changements, même si quelques allègements seront nécessaires. Par exemple, nous envisageons de regrouper toutes les activités de la Foire aux laines et des Estivales sur une seule journée...
La nouvelle équipe s'est réparti les fonctions habituelles, mais chacun a pris également la responsabilité d'une activité. Et comme un comité des fêtes a besoin de l'aide de nombreux bénévoles pour bien fonctionner, vous saurez ainsi à qui vous adresser pour proposer votre aide qui sera la bienvenue !

Co-présidentes :	Florence DEBEAUPUIS (Théâtre)	02.47.94.69.87
	Catherine KOFFMANN (Estivales)	02.47.94.67.91
Secrétaire :	Christian CAILLET (Randonnées)	02.47.94.52.44
Secrétaires-adjoints :	Chantal DIONNET (Téléthon)	02.47.94.49.27
	Jean-Claude GLESNER (Théâtre)	02.47.94.25.37
Trésorière :	Magali AVIRON (Arbre de Noël)	02.47.94.26.06
Trésorier-adjoint :	Nicolas REGULIER (relations avec Atout Claise)	
Membres :	Solange BIGOT (Repas des anciens)	02.47.94.54.72
	Juliette GRÜSS (relations avec Atout Claise)	
	Martine SARAZIN (Théâtre)	02.47.91.68.90
	Vincent SELLIER (Foire aux laines)	02.47.94.62.68

Le Comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2016.

TELETHON 2015

Pour la 5e année consécutive, Radio Bossay téléthon a émis pendant 3 jours, du vendredi 4 décembre,7 h du matin au dimanche 6 décembre 18h. La station basée dans le gîte communal de Bossay, a diffusé ses chroniques sur les fréquences 93.1 Bossay et ses alentours, 97,4 sur Abilly et ses alentours, 107.5 pour Yzeures-sur-Creuse, alternant chroniques médicales, musique, météo, informations culturelles, locales, sportives et humoristiques.

Le vendredi, après l'ouverture officielle en présence des maires des trois communes et des deux co-présidentes du nouveau comité des fêtes, les enfants de l'école de Bossay sont venus participer à l'émission de radio et interviewer leurs camarades en direct d'Yzeures, ceux de l'école d'Abilly ont commenté l'horoscope.
Plusieurs intervenants se sont succédés faisant le point sur les avancées médicales. Grâce aux dons, la création du laboratoire Généthon a donc été possible.

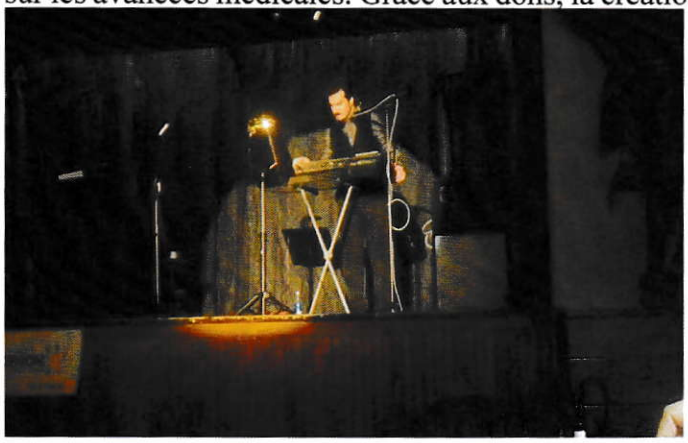

Le comité des fêtes a proposé une soirée tartinade, avant le spectacle de Frédéric Gaultier, conteur qui a ravi toute l'assemblée par ses contes et légendes du pays, suivi du chanteur EKO, qui de sa voix magnifique a interprété des reprises des années 80 et titres de sa composition.

Les petites mains de l'A.P.B.C ont offert un ouvrage en Patchwork pour la tombola.

Le samedi, des thèmes très variés ont été abordés, le musée Mado Robin d'Yzeures, le tir à l'arc, la bande dessinée « Manga », les compagnons du devoir de France, les animaux, la Réserve de la Haute Touche, ainsi que la participation de Joris, Marie-France et Corinne venus témoigner de leurs combats contre la maladie.

L'APE a fait participer les enfants, venus nombreux au lâcher de ballons du samedi après-midi.
Pour le Téléthon, le musée d'archéologie de la préhistoire avait ouvert ses portes, à la découverte des métiers d'antan.
Pour clôturer, Arno Lherpinière, chanteur et animateur, nous a raconté son enfance, ses débuts d'acteur et chanteur au théâtre de Bossay, puis présenté son spectacle musical « **THE GOLDMAN SHOW** ».

Merci à tous les organisateurs, aux donateurs, et à toutes les personnes ayant participé.
L'intégralité des recettes de cette manifestation a été reversée au profit du Téléthon.

Charlie Hebdo : solidaires contre la barbarie

NR du 09/01/2015

Ce n'est pas seulement les grandes villes qui ont manifesté leur stupeur à la suite de l'attentat commis au journal Charlie hebdo. Les communes rurales se sont également émues de ces actes inqualifiables de violence et d'atteinte à la liberté de la presse. A Yzeures-sur Creuse et Bossay-sur-Claise, par exemple, les municipalités ont réuni les enfants des écoles et les concitoyens pour un vibrant hommage aux journalistes victimes de la barbarie. Dans d'autres communes, les maires ont fait respecter une minute de silence lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Des vœux très solennels

NR du 15/01/2015

Lors de la cérémonie des vœux à Bossay-sur-Claise, vendredi dernier, le maire a évoqué les tragiques événements survenus mercredi au journal Charlie Hebdo et l'après-midi même à Dammartin et à Paris. Il a demandé une minute de silence pour les familles des victimes, la presse, la liberté d'expression et la démocratie. Le maire a ensuite félicité pour leur dynamisme les diverses associations. Il a déploré le désengagement de l'État dans la réforme des rythmes scolaires et le droit du sol. Jean Bois a également fait le bilan des principales réalisations communales de 2014 : travaux de voirie, remplacement d'un tracteur et de la débroussailleuse, remplacement de la chaudière à fuel par un chauffage biomasse, création d'un poste Contrat d'avenir, mise en place du site Internet « www. bossay-sur-claise.net ». Une étude est lancée pour raccorder les habitants de « Chantereine » et de « La Pointe » au réseau collectif d'assainissement de la commune de Preuilly-sur-Claise. Début mars, l'agence postale s'installera à la mairie. Le maire et les élus ont souhaité que la solidarité et le « bien vivre ensemble » améliorent toujours la convivialité. L'allocution fut suivie par un diaporama réalisé par Chantal Dionnet sur les événements communaux de l'année. La galette traditionnelle a clos la réunion.

L'association archéologique fait le point

NR du 27/01/2015

Michel Georget a exposé ses idées sur la vaccination.

L'Association de préhistoire et d'archéologie de Bossay tenait son assemblée générale samedi 24 janvier. Raoul Guichanné, le président, a rappelé les activités de l'an passé. En janvier, la conférence sur le train local avait réuni une cinquantaine de personnes. L'annexe du musée a été terminée et a abrité une exposition sur les musées hydrauliques. La sortie découverte du Pontreau, animé par Henri Thiennet, a réuni 25 participants. Les œuvres de ce dernier vont être prochainement publiées par souscription. Les visites du musée sont en augmentation (200 cette année). Solange Bigot participe aux activités périscolaires et fait découvrir l'archéologie aux enfants de l'école, et Jean-Claude Jacques, ingénieur en écologie, intègre le conseil d'administration.

Le reste de l'après-midi a été consacré à la conférence de Michel Georget, professeur honoraire de biologie au lycée Descartes et agrégé d'université, dont le thème était « Apport des vaccins à la santé publique, la réalité derrière le mythe ». L'auteur a pris appui sur des statistiques pour contester le bien-fondé de certaines obligations de vaccination comme ce fut le cas pour la variole ou la tuberculose. Il a insisté sur le rôle primordial de l'hygiène et de l'amélioration des conditions de vie, remettant en cause l'utilité des vaccins contre la rougeole, la coqueluche ou la polio. Un débat s'est alors organisé entre le conférencier, le public et les professions médicales présentes.

La saison théâtrale se prépare au comité des fêtes

NR du 28/01/2015

Les répétitions de théâtre vont bon train à Bossay-sur-claise. Les acteurs de la pièce « Boeing-Boeing » de Marc Camoletti, en sont à leurs dernières répétitions et évolueront bientôt dans de somptueux décors. Ceux-ci seront mis en place, comme tous les ans, par Philippe Caillaud, président du comité des fêtes et son équipe. Un amoureux particulièrement volage, joué par Daniel Marin, présente à son ami d'enfance, interprété par Didier Tranchant, ses trois fiancées. Élodie Beaudet, Véronique Caillaud, et Angélique Thoer en tiendront les rôles. Tout ce joli monde perturbera un peu le quotidien de la bonne, alias Suzanne Caillet. Un succès assuré, sans nul doute, comme tous les ans, pour la troupe du comité des fêtes. Les représentations auront lieu vendredi 20, samedi 21, dimanche 22, vendredi 27 et samedi 28 février.

Puis, deux semaines plus tard, une seconde pièce, « Les copropriétaires », de Gérard Darier, succédera à la première. Elle se jouera vendredi 13, samedi 14, dimanche 15, vendredi 20 et samedi 21 mars. Les séances du dimanche sont à 14 h 30, les autres, à 20 h. Les réservations sont possibles dès maintenant auprès de Martine au 02.47.91.68.90.

Marie Loiseleur à l'honneur à Bossay

NR du 03/02/2015

Le banquet des laboureurs a une nouvelle fois rempli la salle des fêtes, ce dernier samedi de janvier. La journée a commencé par la cérémonie religieuse, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts. La reine des laboureurs Camille Bidault et sa dauphine Marie tranchant ont ensuite accompagné les convives à la salle socio-culturelle pour le vin d'honneur. La deuxième dauphine Louise Chaboisson était hélas absente pour cause de grippe. C'était ensuite 170 personnes qui se sont retrouvées à la salle des fêtes pour profiter du repas préparé par un traiteur de Saint-Gervais-les-trois-clochers.

Comédienne autodidacte

La présidente d'honneur était cette année Marie Loiseleur, personnage emblématique de la commune. Cette ancienne agricultrice de Bossay était aussi une comédienne autodidacte hors pair. Elle a joué dans douze pièces avec la troupe locale de 1984 à 1995, en assurant souvent le premier rôle avec un humour et une énergie exceptionnelle. Elle a laissé, vingt ans après, dans le cœur des Bosséens, un souvenir indélébile. Daniel Marin, le président de l'association, après avoir fait

son éloge, a annoncé la prochaine manifestation des laboureurs. Rendez-vous donné le 12 septembre pour le concours de labours et le ball-trap. Le maire Jean Bois, a rappelé l'évolution actuelle du monde rural et les problèmes que connaissaient de nombreux agriculteurs. Gérard Hénault, président de la communauté de communes, a dit son plaisir de retrouver, tous les ans, la convivialité de Bossay, et a souhaité ses vœux aux habitants. Après une succession de conteurs et de chanteurs, la fête s'est prolongée tard dans la soirée par le bal disco animé par Gilles Thomas.

Rencontres franco-anglaises autour du thé

NR du 09/02/2015

Le vendredi 6 février, une trentaine de personnes a participé aux premières rencontres tourangelles franco-anglaises à la salle socio-culturelle de Bossay. La nouvelle association Alfa (amicale linguistique franco-anglaise) propose de réunir tous les 1er vendredis de chaque mois des Anglais désirant converser en français et des Français souhaitant apprendre l'anglais, par des conversations informelles autour d'une boisson, sur un thème proposé : les métiers, les hobbies, etc. Alain Fouquereau et Jon Meren sont à l'origine de ces rencontres. Tél. 02.47.92.50.54 ou fouquereau.alain@orange.fr

Les écoliers dévalent les pistes

NR du 20/02/2015

Une vingtaine d'élèves de 7 à 10 ans fréquentant les classes du CE1 au CM2 de l'école communale de Bossay-sur-Claise ont profité d'un séjour à la neige à Super-Besse. Ils étaient accompagnés par leur directrice et institutrice Catherine Koffmann et de l'Atsem Isabelle Moresve. La découverte du milieu s'est faite dès le premier jour avec une randonnée en raquettes qui a permis de découvrir des traces de lièvres et de renards, puis les abreuvoirs sous la neige et les vaches dans les étables. Les jours suivants, les enfants ont bénéficié de cours de ski le matin et le soir. Le séjour à la neige s'effectue tous les deux ans ce qui permet à chaque élève d'y participer deux fois dans sa scolarité et d'acquérir les notions de base. A la fin du stage, les débutants descendaient les pistes vertes. Les grands ont pris les télécabines pour monter en haut de la station et redescendre sur les pistes bleues, presque aussi vite que la maîtresse. La dernière soirée s'est terminée par une « boum » avec gâteaux, jus d'orange, boissons pétillantes. Au retour, les enfants étaient épuisés mais ravis.

" Les copropriétaires " bientôt en réunion

NR du 09/03/2015

Après le succès de Boeing-Boeing, la troupe théâtrale du comité des fêtes de Bossay présentera sa seconde pièce à partir du vendredi 13 mars, « Les copropriétaires », de Gérard Darié. Cinq habitants du même immeuble vont débattre avec acharnement des différents problèmes de copropriété et mettre en péril l'équilibre mental de leur syndic. Sept acteurs, Charlène Marin, Sylvie Retailleau, Michelle Miot, Martine Sarazin, Bruno Loiret, Steve Read et Christian Caillet, vont évoluer dans les décors de Philippe Caillaud et Philippe Loiret. Rose Luke Lore sera dans le trou du souffleur. Suzanne Caillet sera dans les coulisses pour diriger la troupe à laquelle elle a apporté son aide pour la mise en scène pendant ces six mois de répétition. Les séances qui devraient encore déclencher les rires du public, se prolongeront à la salle des fêtes de Bossay-sur-Claise, jusqu'au 21 mars, pour clore cette 31e saison théâtrale.

Les copropriétaires s'éclatent

NR du 18/03/2015

Gros succès le week-end dernier à la salle des fêtes de Bossay pour la pièce de Gérard Darier, « *Les copropriétaires* ». Le spectacle organisé par le comité des fêtes mettait en scène sept personnages dans une réunion délirante. Inspirée de faits réels, la comédie présente les préoccupations narcissiques de chacun des participants. L'un réclame un ascenseur pendant que l'autre pleure la mort de sa mère, le plombier drague la syndic, La cuisine chinoise empeste l'immeuble, le musicien et le bébé font trop de bruit et le chien Urssaf salit les escaliers.... Le tout mené sur un train d'enfer par sept comédiens déchaînés. Nouvelles représentations vendredi 20 et le samedi 21 mars à 20 h, avant de refermer le rideau sur cette 31e saison théâtrale.

Réservations : 02.47.91.68.90.

Tony cosson deuxième au rallye de la vienne

NR du 17/03/2015

Anthony Cosson, le champion automobile bosséen, a réussi une belle performance, ce week-end du 6 et 7 mars, au rallye de la Vienne. Il a mené la course avec sa copilote Anne-Sophie Nourry sur sa Porsche 997 GT3 préparée par l'équipe Nourry-compétition. L'équipage a terminé deuxième au classement général et vainqueur de sa catégorie GT10. Beau succès qui a fait oublier les déboires mécaniques survenus précédemment lors du rallye de la Côte fleurie.

Le patchwork de la convivialité

NR du 02/04/2015

Les représentants de l'ADMR Preuilly-Bossay recevaient, le mardi 31 mars, le patch réalisé à leur intention par l'APBC (association de patchwork de Bossay-sur-Claise). C'est lors de la préparation de la journée « Talents au fil des ans », organisée en octobre 2014, que l'idée de cette œuvre a germé. Il s'agit d'un travail collectif, réalisé sur plusieurs mois, principalement par les quilteuses adhérentes à l'ADMR. Martine Bois, présidente de l'organisme, a remercié le club et a suggéré que cette œuvre d'assemblage était à l'image des associations dont le but est de réunir des personnes complémentaires. Le patchwork réalisé ornera le bureau de la permanence de l'association, 2 bis place du Champ de foire à Preuilly.

Manu Blanchet mène la danse

NR du 16 04 2015

La section de Bossay d'Ensemble et Solidaires (ancienne UNRPA) a reçu jeudi dernier Manu Blanchet, célèbre accordéoniste berrichon. La présidente Yvonne Griffon et son état-major avaient choisi de proposer aux adhérents et sympathisants une tartinade en musique. La manifestation a réuni 90 personnes enthousiastes de la commune et des environs. Elles se sont régalées du goûter proposé, mais aussi de l'animation pétulante alternant les danses de couple avec les madisons et les bourrées.

Le bonhomme Carnaval fête le printemps

NR du 27 04 2015

Bonhomme Carnaval a fait le tour du bourg, samedi 18 avril à Bossay-sur-Claise. Comme tous les ans, il était escorté par les enfants de l'école, costumés de couleurs vives. Un nouveau personnage évoque tous les ans l'arrivée du printemps. Les élèves, qui sont cette année au nombre de 49, se sont ensuite regroupés dans la salle des fêtes pour interpréter deux chants de circonstance sous la direction de leurs institutrices Catherine Kofffmann et Flavie Didot.

Victoire de Tony Cosson au rallye de Bléré

NR du 27 04 2015

Les routes de Touraine réussissent à Anthony Cosson.

Belle victoire pour l'équipe Cosson-Nourry, le week-end du 11 et 12 avril, au rallye de Bléré. Anthony Cosson, le pilote bosséen, accompagné de sa coéquipière Anne-Sophie Nourry, a fait merveille dans son pays de Touraine. Le parcours n'était pourtant pas des plus favorables à la Porsche du duo, car assez dépourvu de tronçons rapides et constitué de routes boueuses et étroites, favorisant les voitures quatre roues motrices. La dextérité d'Anthony lui a permis de triompher, lors de cette 30e édition du rallye, devant Laurent Fauguet, qui courait sur Peugeot 207. Son jeune frère, Alexandre Cosson, qui pilotait une Clio R3, aux côtés d'Emma Hilaire, s'est très honorablement classé 15e sur 75 dans la catégorie très relevée du groupe F2 1.000.

L'APE encourage la lecture

NR du 30 04 2015

Nicolas Huron.

Vendredi 17 avril, l'association de parents d'élèves, a organisé une conférence spectacle sur le sujet « Apprendre à lire et devenir lecteur ». Le but est de lutter contre l'illettrisme et de donner aux parents, enseignants, adultes bénévoles, les moyens de soutenir les enfants dans la lecture. Le conférencier, Nicolas Huron, est également historien et a écrit plusieurs ouvrages en particulier sur les toponymes et la vie au Moyen Age. Son exposé s'appuyait sur un diaporama. Il a abordé les rythmes biologiques, a expliqué comment redonner le goût de la lecture aux enfants. Il a aussi présenté une multitude de conseils et astuces pour aider les enfants dans leur apprentissage scolaire. L'association des parents d'élèves a ensuite offert le verre de l'amitié aux participants pour clore la soirée.

L'agence postale est à la mairie

NR du 02 05 2015 05:23

Denis et Loïc assurent le service postal pour la commune.r

Depuis le 15 avril, une agence postale est à la disposition du public dans les locaux de la mairie. Elle sera ouverte du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et sera tenu par les deux secrétaires de mairie : Denis Guenand et Loïc Chaboisson. Outre l'envoi et le retrait du courrier et des colis, l'agence permettra d'acheter les timbres et emballage, mais aussi d'effectuer des opérations financières de dépannage, comme le retrait d'espèces, les transmissions de versements d'espèces et les émissions ou paiements de mandat.

Une course sous la pluie

NR du 08 05 2015

Le cyclo-sport du Val de Claise présidé par Pierre Métais a organisé sa course annuelle du 1er mai. Le petit nombre de sportifs n'a pas permis de donner le départ aux catégories un et deux. Pour la troisième catégorie, les gagnants étaient Thomas Lanchas de Descartes, puis Olivier Michenet (Sud-Touraine) et pour la quatrième catégorie, Philippe Collanges (Blois) et Gilles Doucelin (Tulles) qui s'étaient déjà illustrés lors de la course de la Saint-Georges à Preuilly-sur- Claise.

La borne de recharge électrique est en service

NR du 06 05 2015

Explications lors de la mise en service.

La borne de recharge pour véhicules électriques a été inaugurée jeudi 30 avril, en présence de Jean Bois, le maire de la commune, Pascal Balpe, directeur des services techniques du Sieil (Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire) est venu procéder à la mise en service de l'équipement. Afin de répondre à l'objectif de la loi Grenelle 2, qui prévoit de multiplier les points d'alimentation des véhicules électriques sur le territoire, le Sieil a décidé d'installer 276 bornes de recharge sur l'ensemble du département d'ici 2015. L'accès au réseau s'effectue via un badge, délivré gratuitement par le Sieil et la recharge est gratuite durant les deux premières années. La pose de ces bornes est subventionnée à 80 % sur les 12.000 € du coût total. Actuellement dans le sud-Lochois, une dizaine de communes sont équipées : La Celle Saint-Avant, Descartes, Betz-le-château, Saint-Flovier, Abilly, Neuilly-le-Brignon, Le Grand-Pressigny, Le Petit-Pressigny, Chaumussay et Bossay-sur-claise. D'autres dossiers sont à l'étude pour promouvoir cette nouvelle forme d'énergie.

Randonnée découverte nature

NR du 07/05/2015

Dans le cadre des après-midis du patrimoine, l'association PVCT (patrimoine vivant en Claise tourangelle), a proposé au public, le 25 avril, une sortie nature dans la forêt de Tours-Preuilly. Mélanie Gaignerot, responsable de cette animation avait demandé à Renault Baéta, de l'association Caudalis, d'organiser cette randonnée, axée sur la découverte des animaux de la forêt. Ce dernier, écologue et docteur en biologie, a décrit au petit groupe les diverses espèces locales, en particulier la cistude, tortue souvent présente dans les mares et étangs de la Brenne et du Sud Touraine. Un moment fort de la visite a été la découverte, près de l'étang de la rôlle, de nombreuses larves de libellules. Les participants et surtout les enfants ont ainsi pu s'émerveiller en suivant en direct la transformation de la larve en un insecte gracile aux ailes translucides.

Bossay découvre les églises de Preuilly

NR du 21/05/2015

Dimanche dernier, l'Association archéologique de Bossay a effectué sa sortie annuelle. Cette année, la randonnée explorait le bourg de Preuilly-sur-Claise. Elle était d'ailleurs faite en accord avec l'Association archéologique de Preuilly et guidée par Bernard De La Motte, président de celle-ci. Une délégation de « Charnizay, son passé et la Nouvelle-France » participait également. Bernard De La Motte, dans un premier temps, a fait découvrir l'abbatiale Saint-Pierre, la construction de la première église au début du second millénaire et l'évolution du bâtiment. La visite a permis de découvrir les sculptures d'Édouard Grasset sur l'autel et la restauration de la « Vierge au serpent ». La découverte de la salle capitulaire avec son Christ sculpté du XII[e] siècle et quelques vestiges du cloître ont mené ensuite jusqu'à l'ancien réfectoire des moines et à la maison du prieur avec sa tour octogonale. L'église Saint-Nicolas, visitée ensuite, est la plus ancienne de la commune. Construite sur un ancien lieu de culte, elle était située sur le long d'une voie romaine. Étape suivante, la chapelle-de-tous-les-saints fait aujourd'hui l'objet d'un projet de sauvegarde, en particulier pour la fresque de danse macabre qu'elle abrite. Les dossiers ont été déposés par l'association de Preuilly auprès de la Drac, de la Fondation du patrimoine, et de La Sauvegarde de l'art français. La municipalité, propriétaire du monument, a déjà participé au projet. Une souscription va prochainement être ouverte par l'intermédiaire de la fondation du patrimoine. Dernier site à visiter, Notre-Dame-des-échelles a révélé ses origines romanes. Saccagée par les protestants en 1562, elle a bénéficié après l'édit de Nantes de la restitution des biens du clergé et a été restaurée dans un style renaissance. La trentaine de participants sont repartis instruits et enchantés de cette randonnée culturelle.

Bossay se prépare aux Estivales

NR du 06/06/2015

Le comité des fêtes de Bossay a organisé, vendredi 29 mai, une réunion pour la préparation de la grande fête annuelle, étalée sur le week-end du 27 et 28 juin. Philippe Caillaud, président du comité des fêtes, a annoncé le programme et distribué à chacun son rôle pour le montage des stands, la restauration, l'accueil des visiteurs, la tenue des buvettes. De nombreux Bosséens ont répondu présents. Le samedi, les festivités commenceront par la traditionnelle foire aux laines pendant laquelle de nombreux éleveurs ovins viennent vendre leur production. Le jury, en association avec celui de la foire d'Husson, dans la Vienne, remettra les prix vers midi. Un repas est organisé pour les officiels au nouveau restaurant local « L'assiette gourmande ». La soirée se passera autour des buvettes et de la restauration rapide et se prolongera par un bal animé par Gillou, puis d'un feu d'artifice, sur le terrain de jeux, à 23 heures. Le dimanche, la brocante accueillera de nombreux chineurs. Plusieurs balades cyclistes gratuites de tous niveaux seront organisées par le Cyclo club Val-de-Claise. Les laboureurs ainsi que les kilteuses du club de patchwork tiendront leur stand. La fête foraine proposera manèges et stands de tir. Le repas champêtre à 9 € sera préparé par le comité des fêtes. La société archéologique fera visiter le musée. À 16 h 30, la chorale Chantereine donnera un concert à la salle des fêtes. Corinne Renaudon, une Bosséenne qui vient d'accomplir un grand périple en France avec son âne et ses jeunes enfants, proposera des balades en carriole. Claude et Sonia de « Radio Bossay » assureront l'animation de ces deux jours.

Trinc en Claise à Bossay, le 8 août

NR du 04/06/2015

L'association Atout Claise s'est réunie en assemblée générale, samedi dernier, à Preuilly. Le président Jean-Louis Aubin a fait le bilan des actions réalisées en 2014. La fête « Trinc en Claise » a eu lieu le 9 août à Preuilly. Une pièce de théâtre, « La mastication des morts » a été proposée au public en avril, à la salle des fêtes. Brigitte Aubin, remplaçant le trésorier Jean-Paul Charrier, a présenté le bilan financier de l'association. En 2015, Trinc en Claise se tiendra à Bossay-sur-Claise, le 8 août. Quarante stands sont prévus : vins régionaux et métiers de bouche (fromage, charcuterie, foie gras, géline, miel). La restauration du midi sera assurée par le comité des fêtes de Bossay. Un garde champêtre fantaisiste, Justin Peudo, sillonnera la foire et un passage de voitures anciennes est prévu. Le groupe « The big bedaine » participera à l'animation avec son jazz New Orléans. En fin d'après-midi, l'association Nickel Art Passion proposera un atelier folk qui sera suivi d'un bal. Une tombola avec de nombreux lots de valeur est annoncée. Hugo, l'âne de Corinne et les poneys de l'association Eki-gite proposeront des balades aux visiteurs, peut-être pour aller jusqu'au musée qui sera ouvert pour l'occasion. Les amateurs pourront acquérir pour 3 euros un verre décoré à utiliser lors des diverses dégustations. Dans les autres projets de l'association, il est prévu une rencontre de jardiniers, le 14 juillet, à Preuilly. De plus, en automne, la compagnie « des nuits blanches » jouera sa pièce de théâtre « Le communard, la pétroleuse et le Versaillais » dans une salle du sud Lochois qui sera choisie ultérieurement.

La Préhistoire sur Internet...

NR du 16 06 2015

Le bulletin 2015 évoque la ligne SNCF qui traversait Bossay.

L'Association de Préhistoire et d'Archéologie de Bossay-sur-Claise vient de se doter d'un site Internet. Cette association présidée par Raoul Guichanné tient à faire partager ses connaissances et ses activités sur le net. Peuvent ainsi être consultés par Web les précédents bulletins ainsi que les comptes rendus des conférences.

Le dernier bulletin annuel de l'association vient de sortir. Les amateurs y trouveront un hommage à Gérard Cordier, spécialiste du néolithique et de l'âge de bronze en Touraine. Plusieurs articles de Bernard Blanchard, Henri Thiennet et Raoul Guichanné évoquent les souvenirs et les techniques liés à la voie ferrée qui traversait la commune. Fabrice Doucet narre la vie d'un père de famille bosséen mort pendant la guerre de 14-18. Le bulletin est en vente au prix de 7€ auprès de l'association. La randonnée annuelle de 2014 a donné l'occasion à Henri Thiennet de décrire les principaux sites de la vallée du Pontreau et les anecdotes qui s'y rapportent. Lors de sa réunion du 1er juin, le conseil d'administration a fait le point sur les activités qu'il se propose de mettre en place cet été : participation aux fêtes bosséennes, foire aux laines, estivales, Trinc'en Claise. Il est également prévu une exposition temporaire sur les outils d'autrefois et présentation des travaux des enfants de l'école utilisant les matériaux des hommes préhistoriques.

Visite guidée des deux moulins

La journée des moulins était organisée le 21 juin par la fédération française des associations de sauvegardes des moulins et l'association des moulins de Touraine. Dans le secteur de Preuilly- sur-Claise, l'AAUCA (association des amis et utilisateurs de la Claise et de ses affluents) présidée par Jean-Claude Robin, se chargeait de faire visiter les moulins de Ris et de La Roche-Berland, à Bossay. Près de cent promeneurs se sont succédé dans la journée. Ils ont été très intéressés par la visite commentée par André Luneteau, l'un des derniers meuniers de la région, qui a arrêté son activité en 1967. Il a expliqué le fonctionnement des roues, le nettoyage du blé, le tri, le buttage, les divers trajets de la farine à travers les étages du moulin, ainsi que la vie du meunier, entre fatigue et passion. Les abords du moulin de Ris ont offert leur cadre bucolique pour un repas commun de tous les visiteurs qui le désiraient. Ils étaient entourés par les panneaux d'exposition relatant les explications techniques sur le fonctionnement des moulins et les activités de l'association pour leur sauvegarde.

Rallye : Tony en tête du championnat

NR du 29 06 2015

Tony Cosson confirme son avance.

Les succès continuent pour le coureur automobile bosséen. Les 16 et 17 mai, il arrivait second, derrière Laurent Bayard, sur Toyota Corolla WRC, au rallye de Dieppe, manche comptant pour le championnat de France des rallyes deuxième division. Avant cette épreuve, il avait revu les réglages de sa Porsche 997 GPS pour l'adapter aux routes devenues dangereuses après une averse matinale. De retour dans son pays, l'auto gagne une nouvelle victoire, le 7 juin, au rallye du Lochois. Pour cette course, le véhicule avait reçu une boite de vitesse courte, plus adaptée à l'épreuve. Sur l'ensemble des cinq épreuves, le duo Cosson-Nourry bat de 6,2 secondes son concurrent Michel Morin sur Ford Fiesta R5.

Deux semaines plus tard, le 21 juin, l'équipage se place en seconde position au rallye de Bretagne. Grâce à ce nouveau podium, Tony se trouve en tête du championnat de France de deuxième division. Trois rallyes sont encore inscrits à son programme de championnat 2015 : Cœur de France, fin août ; Saint-Yrieix, début septembre et La Rochelle en novembre. Si les performances se confirment, le prochain champion de France pourrait être Tourangeau.

Les Estivales portent bien leur nom

NR du 04 07 2015

Les Estivales ont réuni dimanche 28 juin les associations de Bossay pour la fête communale annuelle. Le comité des fêtes avait dressé sur le terrain de jeu de nombreux stands pour les patchworks, l'association des laboureurs et les exposants artistiques de toute nature. La brocante s'est étalée sur le pré voisin à proximité de la fête foraine. Au stand des laboureurs, une dizaine de tracteurs des années 50 a illustré le thème « Agriculture de jadis », tandis que plusieurs rondes de différents niveaux ont emmené 80 cyclistes sur les routes du sud-lochois. Une quinzaine de marcheurs ont, eux, suivi Jean-Charles pour la randonnée pédestre.

A midi, Pierre et Daniel ont cuisiné près de 200 faux-filets. A 17 heures, la chorale Chantereine a donné un concert à la salle des fêtes en avant-première du spectacle auquel elle participera avec onze autres chorales, ce soir à Abilly.

Belle victoire pour Alex et Emma

NR du 04 07 2015

Au volant d'une Clio 3 RS, Alex Cosson et sa copilote Emma Hilaire ont remporté la catégorie F2000-14 au rallye de Chinon, les 27 et 28 juin. Sur les 108 participants au rallye, 18 couraient dans cette catégorie. Au scratch, toutes catégories confondues, l'équipage arrive quatrième. En 2015, le duo a déjà participé à trois rallyes et s'est toujours classé dans les quinze premiers au scratch.

Dans les pas de son frère Anthony, Alex nourrit les meilleurs espoirs pour le rallye de Vouvray les 25 et 26 juillet.

Une " cup-song " pour finir l'année

NR du 08 07 2015

Lors de la kermesse annuelle organisée par l'association de parents d'élèves, les enfants de l'école de Bossay se sont exprimés en musique sous la conduite de leurs institutrices Catherine Koffmann et Flavie Didot. Les petits ont interprété une chorégraphie exotique et les plus grands un morceau de cup-song, percussion à base de bols, tasses ou autres ustensiles culinaires. Après les différents jeux et tombolas, l'APE a servi en plein air le repas, qui a été suivi du bal disco.

Retour sur l'année du patchwork

NR du 09/07/2015

Les quilteuses de l'association de patchwork de Bossay-sur-Claise (APBC) se sont réunies fin le 23 juin en assemblée générale pour faire le bilan de leurs activités. Le club a continué ses confections de gilets, sacs, baby-quilts et livres en patch. Deux sorties de l'amitié ont été effectuées à Monts et à Buxeuil. Une délégation est allée à l'exposition européenne de Sainte-Marie-les-Mines pour honorer le patch de Janine Bochet qui y avait été sélectionné. Un autre voyage a été effectué à l'exposition de Brouage en juin. Un panneau a été réalisé pour l'ADMR de Preuilly-Bossay et a été offert en mars à cette association.

Le festival archéologique passera par Bossay

NR du 15/07/2015

L'APAB (association de préhistoire et d'archéologie de Bossay-sur-Claise) participera les 18 et 19 juillet au festival d'archéologie organisé par « Patrimoine Vivant de la Claise Tourangelle ». A cette occasion, l'association a mis en place, dans l'annexe de son musée, une exposition sur les outils de jadis. Dans une bâtisse ancienne ayant gardé son caractère patrimonial, Raoul Guichanné, le président, et Solange Bigot, la secrétaire, feront découvrir les objets utilisés par différents corps de métier. Seront en particulier présentés, le travail du menuisier, du forgeron, du vigneron, du laboureur, du bûcheron et du sabotier. Dans la deuxième pièce du musée seront évoqués les « métiers d'intérieur » comme la couturière, le comptable, le médecin, le coiffeur et le barbier. Quelques pièces rares attireront la curiosité des amateurs comme une charrue à soc en bois et un sabot à ramasser la paille. Le tambour du garde champêtre évoquera le temps où la communication passait exclusivement, dans les campagnes, par ce personnage emblématique.

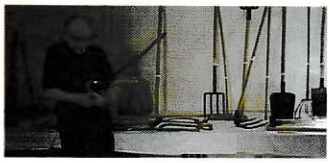

Trinc en Claise se prépare

NR du 03/08/2015

Les bouteilles de Trinc en Claise à l'entrée de Bossay.

Pour la deuxième année consécutive, Atout Claise organise sa fête des vins de Loire, Trinc'en Claise, le samedi 8 août à partir de 9 h 30 à Bossay-sur-Claise. Cette association désire promouvoir le sud de la Touraine à travers des fêtes à thème et des événements artistiques dans le bassin de la Claise et de ses affluents. Les bouteilles géantes signalent l'événement à l'entrée du village de Bossay. Vingt-cinq crus tourangeaux d'appellation d'origine contrôlée seront représentés. Aux viticulteurs seront associés des producteurs locaux. À partir de 10 h, des balades seront assurées par les poneys de l'association « Eki-gîte » et par Hugo, l'âne de Corinne. À 11 h 30, arrivée des tracteurs, moto et voitures à l'ancienne. L'association archéologique ouvrira le musée gratuitement dans la journée et le comité des fêtes de Bossay assurera la restauration rapide. À 17h30, tirage de la tombola avec des lots incitant au tourisme dans la région, visites de châteaux et musées. À 17h30, l'association « Nickel Art Passion » initiera aux danses traditionnelles avant le bal folk qui aura lieu de 21 h à minuit.

Nouvelle victoire de Tony Cosson

NR du 05/08/2015

Première place pour Antony Cosson au rallye des vins de Vouvray les 25-26 juillet. Sur une course de 212 km, dont 91 km chronométrés, le pilote a remporté sa troisième victoire de la saison en Coupe des rallyes. Les conditions météo étaient pourtant particulièrement difficiles. Tony, au volant de sa Porsche 997 GT3, a su alterner les pointes de vitesse sur route sèche et la dextérité lors des averses abondantes. Il donne rendez-vous au public le 28 et 29 août pour le rallye « Cœur de France » à Savigny-sur-Braye (41) où le pilote bosséen a bon espoir de remporter le titre de champion de France des rallyes deuxième division.

Vins et musique pour Trinc en Claise

NR du 12/08/2015

Trinc en Claise s'est déroulé samedi. Cette fête des vins de Loire a réuni une trentaine de viticulteurs qui ont attiré de nombreux visiteurs. Une dizaine de producteurs locaux était également présents pour proposer safran, confiture, miel, foie gras, charcuteries... Toute la journée un garde champêtre fantaisiste, Justin Peudo, a parcouru la foire à la rencontre des exposants et des visiteurs. L'association Eki-gîte de Boussay a proposé des balades à poney. La formation The Big Bedaine a participé à l'animation en interprétant des morceaux de jazz New Orléans. La restauration était assurée par le comité des fêtes. Une initiation aux danses traditionnelles a été proposée à tous les volontaires. La fête s'est terminée tard dans la nuit avec le bal folk animé par le groupe Nickel Art Passion, qui a fait danser bourrées et scottishs au son de la vielle et de la cornemuse.

Concours de labours au Buchet

NR du 18/09/2015

Les tracteurs à l'ancienne faisaient également partie de la compétition.

Le concours de labours organisé par l'Association de laboureurs de Bossay-sur-Claise a vu s'affronter vingt-quatre concurrents. Quatre motoculteurs, dix tracteurs modernes et dix vieux tracteurs y ont participé dans les champs du Bucher, prêtés par Gilles Claveau. Ils ont été départagés, sur une dizaine de critères très précis, par les quatre juges : Hubert Brault, Roger Marin, Jean-Claude Salais et Jean-Marie Loiret. Le soir, la choucroute préparée par Pierre Georget a réuni une centaine de convives. C'est à l'issue du repas que Daniel Marin, président du Comité des laboureurs, a remis aux gagnants les lots offerts par les commerçants, artisans et collectivités du secteur. Les vainqueurs ont été, pour la catégorie motoculteurs, Jacky Guenet ; pour les vieux tracteurs à charrue traînée, Francis Charraux ; pour les charrues portées, Guillaume Touzalin et, pour les tracteurs quatre ou cinq socs, Sylvain Fouchet.

Ensemble et Solidaires reprend la saison

NR du 24/09/2015

René Leymonerie est venu apporter son soutien à la section locale de Bossay.

La section d'Ensemble et Solidaires (ancienne UNRPA) de Bossay a tenu son assemblée générale jeudi 17 septembre, en présence de René Leymonerie, président départemental par intérim. Une quarantaine de personnes était présentes pour écouter le compte-rendu moral de la présidente, Yvonne Griffon, et de la secrétaire, Monique Guillot, et le compt- rendu financier de la trésorière, Liliane Chichery. Les projets de la saison 2015-2016 ont été présentés. A partir de ce jeudi 24 septembre, les rencontres du jeudi après-midi recommencent à la salle des associations. Les soixante-trois adhérents peuvent s'y retrouver, une semaine sur deux, pour les jeux de cartes et de société. La présidente a annoncé les autres activités prévues : un déjeuner le 9 novembre, la bûche de Noël le 10 décembre, la galette des Rois le 14 janvier, le loto des adhérents le 4 février et le 12 mai, un goûter avec animation le 1er avril, le repas annuel le 2 juin. Plusieurs personnes participeront au congrès départemental, qui aura lieu à Joué-lès-Tours le 15 octobre.

Le RSP est présenté aux habitants

NR du 29/09/2015

Sandrine Baerenzung a exposé aux Bosséens les services qu'ils pouvaient attendre du relais du service public.

Sandrine Baerenzung, responsable du Relais de service public (RSP), est venue présenter, mercredi à la salle des fêtes de Bossay, les diverses actions de cet organisme sur le secteur. Le siège en est à Preuilly-sur-Claise (1, rue Jean-Moulin), mais un deuxième bureau existe au Grand-Pressigny (1 bis, place des Halles), et bientôt un autre à Descartes. Ils servent de points de contact entre les citoyens et les diverses administrations : Pôle Emploi, les allocations familiales, les caisses de retraite, d'assurance-maladie, la mission locale pour les jeunes, l'entraide Touraine du Sud, l'agence de l'énergie, le Clic Sud-Touraine. Le RSP aide à constituer des dossiers et donne toutes les informations pratiques utiles pour les démarches. Ce service entretient des rapports privilégiés avec tous ses partenaires, chez qui les agents font des stages fréquents. De plus, il organise des cessions gratuites pour le public avec différents organismes, comme le Greta, pour des formations Internet, bureautique, anglais, etc.

Tous les troisièmes jeudis de chaque mois, un atelier commun avec Pôle Emploi apprend à rédiger un curriculum vitae, une lettre de motivation ou à participer à un entretien d'embauche. A l'intention des bénéficiaires du RSA, il a été mis en place des stages de communication et image de soi. En collaboration avec le Ram (Relais assistantes maternelles), un réseau d'aide et d'appui aux parents a donné lieu à différentes actions auprès des adolescents. Un local ados a été créé à Descartes et il est en projet de faire de même à Preuilly et au Grand-Pressigny. Le RSP a également participé à l'élaboration du transport à la demande Touraine Fil vert. Ce service permet d'effectuer des transports de particuliers dans tout le secteur de la Touraine du Sud et vers Loches pour un forfait de 2,40 € aller soit 4,80 € aller-retour.

RSP : Preuilly, lundi de 9 h à 12 h, mercredi de 14 h à 18 h, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Grand-Pressigny, lundi de 14 h à 16 h 30, mercredi de 9 h à 12 h, jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Tél. 02.47.94.52.34 ; Fil vert : 0800.123.037.

L'équipage auto Cosson-Nourry continue sa route

NR du 26/09/2015

Tony sera à La Rochelle en novembre pour la manche décisive de 2e division.

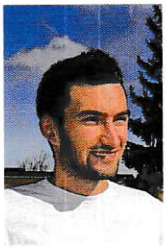

Le pilote bosséen Tony Cosson, accompagné de sa coéquipière, a participé à deux rallyes en septembre. Le week-end du 12-13, au rallye national de Saint-Yrieix, il a terminé à la troisième place du classement général et est sorti vainqueur de la classe GT. Il s'agissait d'un parcours de 301 km divisé en deux étapes et six sections. Malgré des conditions météorologiques très difficiles, rendant les routes particulièrement glissantes, Tony a su maîtriser sa Porsche 997 GT3 pour se placer sur le podium. Le week-end dernier, c'était le 30e Rallye vosgien qui accueillait l'équipage tourangeau. Le temps encore très pluvieux aurait nécessité l'emploi de quatre motrices pour espérer remporter la victoire. Le pilote Nourry Compétition a néanmoins réussi à rester sur la route et à enregistrer un maximum de points pour le championnat de France des rallyes deuxième division. Après avoir réalisé de très bons chronos, il se classe septième au classement général et attend avec impatience la manche décisive du Rallye d'automne à La Rochelle, les 6, 7 et 8 novembre.

Bientôt les " Ateliers du bien-vieillir "

NR du 02/10/2015

Jean Bois, maire de Bossay, a accueilli Dominique Bourgeais pour présenter les ateliers de l'Asept.

L'Asept Berry-Touraine, conjointement avec la municipalité de Bossay, a présenté les Ateliers du bien-vieillir qui seront organisés sur la commune.

Cette association a pour but la réalisation d'actions dans la prévention et l'éducation en santé, la lutte contre les effets néfastes du vieillissement et le développement des liens de proximité entre les personnes. Quatre types d'actions sont mis en place par cet organisme qui travaille en partenariat avec les principales caisses de retraite : bien vieillir, mémoire, équilibre et prévention des chutes et nutrition.

Sept séances

L'an passé, la section nutrition a été mise en place à Bossay et a remporté l'adhésion d'une douzaine de personnes. Cette année, les « Ateliers du bien-vieillir » ont proposé sept séances aux spectateurs présents à la salle des fêtes, mercredi 23 septembre : « Bien dans son corps, bien dans sa tête », « Pas de retraite pour la fourchette, bouger, c'est la santé », « Organes des sens et équilibre », « Os et calcium », « Dormir quand on n'a plus 20 ans », « Le médicament, un produit pas comme les autres » et « De bonnes dents pour très longtemps ». Dominique Bourgeais, chargée de mission de l'association a présenté au public quelques sujets qui seront abordés lors de ces séances. Des exercices pratiques de relaxation et un planning alimentaire agrémenteront les exposés théoriques. Un calendrier de sept mercredis, de 14 h à 17 h 30, plus deux dates complémentaires, est proposé : 7 et 14 octobre, 4, 18 et 25 novembre, 29 et 16 décembre et 6 janvier 2016. Le programme s'adresse à tous les seniors de plus de 55 ans. Les après-midi seront animés par Jean-Yves Temmerman, retraité, et Clémentine Dumas, assistante sociale. Ils auront lieu à la salle socioculturelle. Suite à la réunion, onze personnes se sont inscrites mais quelques places sont encore disponibles.

Tél. 02.47.31.61.18 ou 02.47.31.61.92.

Une année chargée pour les choristes

NR du 05/10/2015

Le bureau de l'association a été réélu à l'unanimité.

Les choristes de l'association Val de Claise se sont réunis mercredi en assemblée générale. Le président, William Dermy, a retracé l'historique du programme de l'année écoulée.

En septembre 2014, l'organisation conjointe avec l'office de tourisme, de la rencontre de chorales d'Azay-le-Ferron ; en octobre, le concert à Châtillon-sur-Indre ; en décembre, la participation au marché de Noël de l'école de Bossay et le concert de Noël à Azay-le-Ferron. Cette année la chorale a mené des animations dans les maisons de retraite de Preuilly-sur-Claise et Châtillon-sur-Indre, elle a participé à un spectacle en faveur d'Amnesty International et à un autre pour le Rotary-Club. Les choristes sont allés en concert à Bourgueil, à Charnizay, à Bossay. Chantereine a également chanté lors de la rencontre inter-chorales d'Abilly en juillet, et a terminé la saison avec la cérémonie de Péchoire, en hommage à des résistants fusillés. Ensuite, Catherine Koffmann, chef de chœur, a présenté les projets pour l'année en cours. Après une saison 2014-2015 très chargée, il a été décidé d'alléger le programme des sorties afin d'apprendre de nouveaux chants et de renouveler le répertoire. Après un récital à Vierzon en novembre, il est prévu, pour le 13 décembre, un spectacle musical à Bossay-sur-Claise. Mêlant musique instrumentale, chants, textes, et vidéos, ce récit basé sur d'authentiques témoignages d'époque évoquera un Noël de 1914. La réélection du bureau a confirmé dans leurs fonctions les différents membres : William Dermy, président ; Suzanne Caillet, trésorière ; Francine Mondet, secrétaire ; Marie-Catherine Métayer, secrétaire adjointe ; Agnès Dermy et Gina Dionnet, membres actives. Catherine Koffmann, chef de chœur, a été élue présidente d'honneur.

Une sortie mycologique très instructive

NR du 07/10/2015

Les mycologues ont passionné les amateurs de tous âges.

L'association de botanique et de mycologie de Sainte-Maure de Touraine avait donné rendez-vous aux cueilleurs de champignons dans la forêt de Preuilly, dimanche 4 octobre. C'est ainsi que cinquante amateurs se sont retrouvés au bord de l'étang de la Ribaloche pour remplir leurs paniers et apprendre à reconnaître les différentes espèces. D'éminents connaisseurs : Janine Demeulant, Paul Leroy, Jean-Pierre Lafond et Jean Bouton, ont guidé les groupes qui se sont répartis dans les sous-bois et les chemins de la forêt. Pendant deux heures, les promeneurs ont récolté toutes les variétés présentes, comestibles ou non. De retour à l'aire de la Ribaloche, tous les paniers furent vidés sur une table et les spécialistes se firent un plaisir d'expliquer tous les moyens de reconnaissance des champignons et leur comestibilité ou toxicité. Outre cet aspect utilitaire, Jean Bouton a émerveillé son auditoire en donnant quelques notions de la biologie de ces végétaux et de leur rôle dans la nature. Un exemple passionnant que le mode de reproduction de certains champignons dont l'odeur pestilentielle attirait les mouches, qui assuraient ainsi le transport des spores. Anecdote originale également : une variété a été amenée dans les tranchées pendant la guerre de 1914-1918 par les chaussures des soldats australiens et a gagné peu à peu le reste du continent. Les habitants du sud-Lochois ont été impressionnés par les connaissances des mycologues de Sainte-Maure. L'association de mycologie et botanique propose des sorties hebdomadaires sur l'ensemble du département. Les prochaines auront lieu dimanche 11 octobre à Sainte-Catherine-de-Fierbois, samedi 17 octobre à Chinon et dimanche 25 octobre en forêt de Loches.

Des chauves-souris au château

NR du 08/10/2015

Hélène Studer et Virginie Culicchi ont fait découvrir chacune à leur façon leur patrimoine vivant.

L'association Patrimoine vivant en Claise tourangelle (PVCT) organisait samedi une soirée chauve-souris au château de Cingé. Mélanie Gaignerot, l'animatrice, avait convié dans ce but, Virginie Culicchi du groupe chiroptères d'Indre-et-Loire afin de faire connaître ces curieux mammifères. La visite fut à la fois archéologique et géologique puisqu'elle permit de faire une petite exploration du château en même temps que la découverte des chauves-souris. Sur les trente-cinq espèces de chauves-souris recensées en France, vingt-deux sont présentes dans le Lochois. La chiroptèrologue, à l'aide d'un détecteur d'ultrasons, a fait écouter les chants des différentes espèces. Enfin une observation dans les dépendances du château et les souterrains a permis d'admirer plusieurs espèces. Hélène Studer, propriétaire de Cingé, quant à elle, a donné quelques éléments de l'historique de sa demeure, évoquant par exemple les souterrains…

Plats de tous pays à la cantine

NR du 16/10/2015

Menus exotiques à l'école pour la Semaine du goût : mardi c'était la paella confectionnée par Vincent Sellier et Florence, qui régalait les enfants. Le cuisinier a fait découvrir aux élèves les fleurs de crocus de son jardin qui ont fourni le safran. Jeudi le couscous était au programme. Écoliers, institutrices et cuisiniers se sont régalés !

Châtaignes et bernache à l'arrivée

NR du 21/10/2015

La randonnée des Châtaignes connaît un succès croissant.

Gros succès cette année pour la Randonnée des Châtaignes. Ce sont en effet deux cent trente-cinq personnes, contre cent soixante l'an passé, qui ont répondu à l'invitation du comité des fêtes pour parcourir les sentiers de la forêt de Tours-Preuilly. Les randonneurs ont suivi Gérard Marquet et Jean-Charles Cron sur les circuits de 8 et 12 km, avant de se retrouver à l'aire de La Ribaloche, où l'équipe de Philippe Caillaud avait préparé Châtaignes et bernache pour restaurer les courageux marcheurs.

Le comité des fêtes cherche des bénévoles

NR du 28/10/2015

Philippe Caillaud a assuré avec succès la présidence du comité des fêtes pendant neuf ans

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes, vendredi dernier, Philippe Caillaud, le président, a fait le bilan des activités de l'année : randonnées, Téléthon, Noël, spectacles divers, expositions, visites et autre animations diverses. Bernadette Barholetti, la trésorière, a présenté le rapport financier, qui présente un bilan très satisfaisant. Passant au renouvellement du bureau, Philippe Caillaux, le président, a fait part de son départ, ainsi qu'il l'avait déjà annoncé l'année précédente et reporté, faute de nouveaux candidats. Ce fut également le cas pour les huit autres membres du bureau, désirant tous se déclarer sortants pour des raisons diverses. Le président, ainsi que son équipe, ont été applaudis pour le travail accompli. Entré comme membre du bureau en 1999, Philippe Caillaud est devenu président en 2006 et s'est consacré bénévolement avec passion à toutes les actions de l'association. Hélas ! sur les vingt-cinq personnes présentes dans la salle, il n'a pas été possible de trouver de volontaires pour entrer au bureau. Le président a d'ailleurs regretté le peu de participation des Bosséens alors que tous les habitants sont invités à cette réunion par courrier. Il a souhaité que des volontaires se manifestent afin de continuer les œuvres de cette association créée il y a trente et un ans. Ce comité est a en effet un rôle social important au bénéfice des anciens et des enfants de Bossay. Afin de motiver la population, peut-être mal informée de l'importance de la situation, le maire a proposé de réunir une seconde fois ses concitoyens sur ce sujet dans une quinzaine de jours. Les Bosséens seront informés par courrier et par la presse dès qu'une date sera fixée et seront invités à se mobiliser pour faire perdurer la vie associative de Bossay

Tony Cosson champion de France

NR du 18/11/2015

Pour sa dernière course de l'année, Anthony Cosson participait au 59e rallye d'automne à La Rochelle. Sur un parcours de 438 km divisé en deux étapes, il affrontait de nombreux véhicules 4 x 4. Tony et sa navigatrice, Anne-Sophie Nourry sur Porsche 997 GT3 se sont classés seconds dans cette course derrière Éric Brunson sur Ford Fiesta RS WRC. Le pilote bosséen se classe ainsi vice-champion de France des rallyes deuxième division et champion de France pour la catégorie GT.

Un nouveau comité des fêtes

NR du 26/11/2015

Le nouveau comité : Florence Debeaupuis, Christian Caillet, Juliette Grüss, Magali Aviron, Nicolas Régulier, Martine Sarazin, Solange Bigot, Catherine Koffmann, Chantal Dionnet, Jean-Claude Glesner, ainsi que Vincent Sellier et Marina Kerzerho (absents sur la photo).

Une réunion extraordinaire a eu lieu vendredi 20 novembre à la salle des fêtes à l'initiative de la municipalité afin de former un nouveau comité des fêtes. En effet, lors de son assemblée générale, le 23 octobre, tous les membres de cette association s'étaient déclarés sortants.
En préambule de la réunion, Jean Bois, maire, a fait observer une minute de silence en mémoire des victimes du 13 novembre. Chantal Dionnet, adjointe, a exposé, à l'aide d'un diaporama, les multiples aspects de la vie associative de Bossay. Elle a également rappelé les nombreuses activités organisées par le comité des fêtes : théâtre, randonnées, troc-plants, Foire à la laine, estivales et Téléthon. D'autre part, grâce aux bénéfices générés par le théâtre, l'association finance le spectacle et les cadeaux pour le Noël des enfants de l'école, le feu d'artifice fin juin et participe, avec la commune, au banquet des anciens, le 14 juillet. Philippe Caillaud, président sortant, a assuré qu'il était prêt à apporter son aide au nouveau bureau. Le maire a ensuite demandé aux soixante personnes présentes si certains se portaient volontaires pour entrer dans l'association. Après débat, dix candidats se sont présentés : Magalie Aviron, Solange Bigot, Christian Caillet, Florence Debeaupuis, Chantal Dionnet, Jean-Claude Glesner, Juliette Grüss, Catherine Koffmann, Nicolas Régulier et Martine Sarazin. Le maire a fait savoir que deux autres personnes, absentes ce soir-là, avaient fait connaître leur désir d'entrer dans le comité : Marina Kerzerho et Vincent Sellier. Après constitution du bureau, le nouveau comité prendra ses fonctions prochainement en participant aux animations du Téléthon aux côtés de l'équipe de Radio-Bossay.

Radio Bossay-Téléthon va bientôt émettre

NR du 02/12/2015

L'équipe de Radio-Bossay est prête pour une nouvelle saison.

Radio-Bossay va émettre pendant les trois jours du Téléthon, les 4, 5 et 6 décembre. L'équipe constituée de Claude, Sonia, Laurent, Franck et Maxime, aidée par une dizaine de bénévoles a déjà posé ses antennes à Bossay, Yzeures-sur-Creuse et Abilly. Innovation, les animateurs proposent en 2015 une participation active des écoles. Les CE2, CM1 et CM2 de ces communes ont réalisé leurs propres chroniques qui seront diffusées, vendredi de 10 h à 11 h 45. Pour Radio-Bossay-Téléthon, la vie locale est à l'honneur avec des émissions sur les manifestations bosséennes, le musée de Robin, le tir à l'arc, la réserve de la Haute-touche, le spectacle « Noël 1914 », l'association sportive, l'école de musique. Des autochtones feront partager leur passion. Les sujets médicaux et sociaux seront bien sûrs également abordés avec le relais social, l'avancée médicale, les chercheurs et « Marie-France deux ans déjà ». L'équipe a également organisé le spectacle du vendredi soir à la salle des fêtes. En première partie le Père Jacques, alias Frédéric Gaulthier comptera les légendes de Bossay. En seconde partie, le chanteur Éko interprétera des reprises des années 80 et des titres de sa composition. D'autres associations participeront au Téléthon. Le club patchwork organisera une tombola qui sera tirée lors du spectacle de vendredi. Le nouveau comité des fêtes proposera ses tartines, ce même jour, avant et après le spectacle. Le samedi à 15 h, l'APE de l'école conviera la population à son lâcher de ballons.

Du 4 décembre (7 h) au 6 (18 h). Bossay : 93.1, Abilly : 97.4, Yzeures : 107.5 ou sur www.bossay-telethon-fm.fr

Noces d'or chez les Marquet

NR du 04/12/2015

Jean-Claude et « Mano » Marquet étaient entourés de leur famille pour repasser devant Monsieur le Maire.

Jean-Claude Marquet et Marie-Noëlle, dite « Mano », se sont mariés à Bossay-sur-Claise le 4 décembre 1964. De la ferme des parents de Jean-Claude, à « La Galiennerie », à la maison de la Gouarie, où habitait « Mano », il n'y avait que quelques pas, qui furent vite franchis par les amoureux. Le couple a habité à Paris puis Argenton-sur-Creuse, où le mari exerçait comme facteur, tandis que sa femme était nourrice (on dirait maintenant assistante maternelle).De leur union naquirent quatre enfants et six petits-enfants. Un arrière-petit-enfant est attendu pour février. Alain Guérin, adjoint au maire, a reçu, pour leurs noces d'or, la confirmation de leur consentement pour les prochaines années à venir.

La chorale prépare " Noël 1914 "

NR du 07/12/2015

Des choristes concentrés autour de leur chef de chœur.

La chorale Chantereine peaufine les derniers préparatifs de son concert « Noël 1914 ». Il sera donné le 13 décembre à 15 h en l'église de Bossay. Il s'agit, d'un spectacle musical mêlant chant, musique instrumentale, théâtre et vidéo. Au mois d'août 2014, partout en France, des commémorations ont eu lieu à l'occasion de l'anniversaire du début de la Première Guerre mondiale. Un des choristes de Chantereine a fait la découverte d'une centaine de lettres datant de cette époque, de sa grand-mère, de son arrière-grand-mère et de son grand-oncle. Ces échanges de courriers entre un combattant des tranchées, sa sœur et sa mère, ont été un prétexte pour créer un spectacle. Depuis les chants évoquant l'enthousiasme du départ jusqu'aux musiques exprimant la désillusion et la révolte, le récit évoque les sentiments de cette période. Le spectacle se termine par une nuit de Noël inspirée de faits réels, porteurs de paix et de fraternité. La chorale Chantereine, dirigée par Catherine Koffmann, et les enfants de l'école seront entourés d'une dizaine de musiciens locaux, de trois acteurs de la troupe du théâtre bosséen, de nombreux bénévoles, avec également la participation de l'Union musicale yzeuroise.

Les bénéfices du spectacle seront versés à l'association Le Rire médecin.

Contes et légendes à la salle des fêtes

NR du 08/12/2015

Le père Jacques, diable ou saint homme a séduit son auditoire.

Un étrange personnage a enchanté, dans tous les sens du terme, le public de la salle des fêtes de ce vendredi soir. Le Père Jacques, alias Frédéric Gaultier, est venu du pays de Montrésor conter aux Bosséens les légendes de leur propre pays. De création récente ou adaptés de contes tourangeaux, ces récits ont fait sourire, trembler ou émouvoir. Rappelant les histoires que lui narrait sa grand-mère au coin du feu, le conteur a fait rencontrer le diable, le forgeron, le violoneux, les fées qui hantent les brumes de la Brenne et les feux follets, émanations surnaturelles au-dessus des étangs. Ce spectacle tout en poésie et émotion a été servi, outre le talent du narrateur, par la mise en scène, les éclairages et la musique ponctuant le récit. Un des atouts de cette création est la participation du public. Tour à tour, les personnes présentes sont devenues fées, bedeau, diable, curé ou paysan et se sont

prêtées au jeu du poète. Frédéric Gaultier avait été invité par Claude et Sonia Pallec, les animateurs de Radio-Bossay, qui ont fait découvrir aux Bosséens ce talentueux conteur tourangeau. De son autre métier professeur d'histoire, celui-ci sait aussi bien donner des conférences historiques sur les templiers ou les derniers loups de Touraine, qu'adapter ou créer contes et légendes inspirées du folklore local. Tout le public de cette soirée du 4 décembre est resté sous le charme de cette veillée du temps jadis. La seconde partie du spectacle était assurée par le chanteur Eko, qui de sa voix profonde a égrainé les standards des années 80 et les rythmes qui ont bercé son enfance.

Ils ont célébré Noël 1914

NR du 18/12/2015

Comédiens, enfants, choristes et musiciens s'étaient unis pour évoquer le Noël de 1914.

Étrange Noël que celui donné en spectacle dimanche à l'église, devant 200 spectateurs. Le thème en était un Noël de 1914. Mêlant chants, musiques et textes, il était organisé par l'association Val de Claise et sa chorale Chantereine.
Construit à partir de lettres authentiques échangées entre le soldat Raoul, sa sœur Albertine et sa mère Gabrielle, il faisait intervenir outre la chorale, trois acteurs de la troupe de théâtre bosséenne, mais également les enfants de l'école communale. Neuf musiciens assuraient l'accompagnement et les intermèdes musicaux : Catherine Koffmann (accordéon), Pierre Berloquin (clarinette), Mathieu Reverseau (cornemuse), Jean Bochet (guitare), Elvire Fournier (harmonica), Christophe Caillet (mandoline), Roger Bedding (piano), Gilles Baillif (saxophone) et Pierre Benoist (tambour). L'Union musicale yzeuroise apportait également sa contribution.
Suivant l'évolution historique de cette guerre, le spectacle évoquait le départ des soldats joyeux et la fleur au fusil en Août 1914, avec des chants enthousiastes tels que « Quand Madelon ». La tristesse et la désillusion étaient exprimées par la chanson de « Craonne ». Le concert se terminait par un symbole de paix avec une rencontre, par une nuit de Noël, entre soldats anglais, français et allemands. L'émotion était à son comble avec l'interprétation d'un trio féminin évoquant le décès de leur mari, ou celui d'un couple échangeant des lettres de souvenirs.
Les bénéfices du concert étaient offerts à l'association Le Rire médecin, qui apporte secours psychologique et humour aux enfants hospitalisés.

Marché de Noël entre veillées et chansons

NR du 17/12/2015

De nombreuses idées de cadeaux étaient proposées dans les allées de la salle des fêtes.

Samedi soir avait lieu le marché de Noël de l'association des parents d'élèves. Divers artisans et commerçants locaux présentaient leurs productions à la salle des fêtes. La place de l'Église proposait des stands de restauration rapide. Les enfants pouvaient se faire photographier à côté du Père Noël. A 17 h 30, les enfants de l'école et la chorale Chantereine ont donné un petit concert de chants de Noël dans l'église.

Evènements 2016

DATES	ASSOCIATIONS	MANIFESTATIONS
Vendredi 8 janvier, 19 h	Vœux du Maire	Pot de l'amitié
Jeudi 14 janvier	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Galette des rois
Vendredi 15 janvier	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Samedi 16 janvier	Société de chasse	Concours de belote
Samedi 23 janvier, 14 h	Association Préhistoire et Archéologie de BOSSAY (APAB)	Assemblée générale
Samedi 30 janvier	Association des laboureurs	Banquet
Jeudi 4 février	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Rencontre des adhérents
Vendredi 5 février	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Samedi 6 février	Société de chasse	Soirée choucroute
Dimanche 7 février	Comité des fêtes	Randonnée pédestre
Vendredi 19 février, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Samedi 20 février, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Dimanche 21 février, 14 h	Comité des fêtes	Théâtre
Vendredi 26 février, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Samedi 27 février, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Samedi 5 mars	Association des Parents d'Elèves de Bossay (APEB)	Carnaval
Vendredi 11 mars, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Samedi 12 mars, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Dimanche 13 mars, 14 h	Comité des fêtes	Théâtre
Vendredi 18 mars, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Samedi 19 mars, 20 h	Comité des fêtes	Théâtre
Vendredi 1er avril	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Goûter
Vendredi 8 avril	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Dimanche 17 avril, 9 h - 18 h	Comité des fêtes	Troc-plants
Dimanche 1er mai	Cyclo-sport du Val-de-Claise	Course cycliste UFOLEP
Vendredi 6 mai	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Dimanche 8 mai	Comité des fêtes	Randonnée pédestre
Jeudi 12 mai	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Rencontre des adhérents
Jeudi 2 juin	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Repas annuel
Samedi 25 juin	Comité des fêtes et les Associations de BOSSAY	Foire aux laines - Estivales
Samedi 2 juillet	Association des Parents d'Elèves de Bossay (APEB)	Kermesse
Vendredi 8 juillet	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Jeudi 14 juillet	Comité des fêtes	Repas des anciens
Samedi 6 août	Atout Claise	Trinc en Claise
Vendredi 12 août	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Samedi 3 septembre	Association des laboureurs	Concours de labour
Samedi 3 et dim 4 septembre	Société de Chasse	Ball-trap
Jeudi 15 septembre	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Assemblée générale
Vendredi 14 octobre	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Dimanche 16 octobre	Comité des fêtes	Randonnée des châtaignes
Vendredi 11 novembre	Nyckel Art Passion	Soirée Folk
Vendredi 2 au dimanche 4 décembre	Comité des fêtes	Téléthon
Jeudi 8 décembre	Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées (UNRPA)	Bûche de Noël
Samedi 10 décembre	Association des Parents d'Elèves de Bossay (APEB)	Marché de Noël
Vendredi 16 décembre	École publique	Arbre de Noël